

# SÉNAT DE BELGIQUE

---

SESSION DE 2021-2022

---

12 OCTOBRE 2021

---

**Assemblée parlementaire de l'OTAN  
67<sup>e</sup> session annuelle  
Lisbonne, 8-11 octobre 2021**

---

## **RAPPORT**

fait au nom de la délégation belge auprès de  
l'Assemblée parlementaire de l'OTAN  
par  
**M. Demeuse**

---

# BELGISCHE SENAAAT

---

ZITTING 2021-2022

---

12 OKTOBER 2021

---

**Parlementaire Assemblée van de NAVO  
67e jaarvergadering  
Lissabon, 8-11 oktober 2021**

---

## **VERSLAG**

namens de Belgische delegatie bij de  
Parlementaire Assemblée van de NAVO  
uitgebracht door  
de heer **Demeuse**

---

## I. GÉNÉRALITÉS

La session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) s'est tenue à Lisbonne du 8 au 11 octobre 2021.

L'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (AP-OTAN) a été créée en 1955 en tant qu'organisation interparlementaire consultative de l'OTAN.

Au sein de cette assemblée, des parlementaires de trente pays (ainsi que des parlementaires d'un certain nombre de pays associés, des délégations spéciales et des observateurs) débattent régulièrement des problèmes politiques, militaires, économiques, techniques et humains auxquels l'Alliance est confrontée dans son ensemble ou entre ses États membres.

Bien qu'elle ne soit pas prévue institutionnellement dans le Traité de l'Atlantique Nord et qu'elle soit issue d'une initiative de parlementaires des différents États membres, l'AP-OTAN est actuellement considérée comme un organe représentatif tant par le Conseil de l'OTAN que par la majorité des États membres.

L'AP-OTAN constitue un lien essentiel entre l'Alliance et les parlements des pays membres – et donc entre l'Alliance et les citoyens de la zone euro-atlantique.

Elle assure notamment une plus grande transparence des politiques de l'organisation et favorise une meilleure compréhension de ses objectifs et ses missions auprès des législateurs et des populations de l'Alliance.

La Belgique a conféré à l'AP-OTAN un statut particulier en adoptant la loi du 14 août 1974 relative au statut en Belgique de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, dès lors que le secrétariat international de l'AP-OTAN est établi à Bruxelles.

Au sein de l'AP-OTAN, la commission permanente (*standing committee*) est l'organe central chargé de diriger l'Assemblée et de définir l'orientation qu'elle souhaite suivre.

L'AP-OTAN est en outre composée des commissions spécialisées suivantes, comptant chacune une ou plusieurs sous-commissions:

– commission politique ou *Political Committee* (PC);

## I. ALGEMEEN

De jaarlijkse zitting van de Parlementaire Assemblée van de Noord-Atlantische Verdragsorganisatie (NAVO) heeft plaatsgevonden van 8 tot 11 oktober 2021 in Lissabon.

De Parlementaire Assemblée van de NAVO (NAVO-PA) werd in 1955 opgericht als een consultatieve interparlementaire organisatie van de NAVO.

In deze assemblee beraden parlementsleden van dertig landen (samen met parlementsleden van een aantal partnerlanden, bijzondere delegaties en waarnemers) zich regelmatig over de politieke, militaire, economische, technische en menselijke problemen die zich voor het Bondgenootschap als geheel of tussen de lidstaten voordoen.

Hoewel de NAVO-PA niet institutioneel in het Noord-Atlantisch Verdrag is verankerd en is gegroeid uit een initiatief van parlementsleden uit de diverse lidstaten, wordt de assemblee thans zowel door de NAVO-Raad als door het gros van de lidstaten als een representatief orgaan beschouwd.

De NAVO-PA is een essentiële link tussen het Bondgenootschap en de parlementen van de lidstaten, en dus ook tussen het Bondgenootschap en de burgers van de Euro-Atlantische zone.

De assemblee zorgt meer bepaald voor een transparanter beleid van de organisatie en bevordert een beter begrip van de doelstellingen en opdrachten ervan bij de wetgevers en de volkeren binnen het Bondgenootschap.

België heeft aan de NAVO-PA een bijzonder statuut verleend via de wet van 14 augustus 1974 betreffende het statuut in België van de Noord-Atlantische Vergadering, daar het internationaal secretariaat van de NAVO-PA te Brussel is gevestigd.

In de NAVO-PA is de vaste commissie (*Standing Committee*) het centrale orgaan dat is gelast de assemblee te besturen en de koers ervan te bepalen).

Daarnaast heeft de NAVO-PA nog de volgende gespecialiseerde commissies, met elk één of meer subcommissies:

– de politieke commissie (*Political Committee* (PC));

– commission sur la démocratie et la sécurité ou *Committee on Democracy and Security* (CDS);

– commission de l'économie et de la sécurité ou *Economics and Security Committee* (ESC);

– commission de la défense et de la sécurité ou *Defence and Security Committee* (DSC);

– commission des sciences et des technologies ou *Science and Technology Committee* (STC).

Deux sessions plénières se tiennent chaque année: la session de printemps et la session d'automne (session annuelle). Les commissions se réunissent au cours des sessions de printemps et d'automne mais peuvent également se réunir séparément à différentes reprises durant l'année. Chaque année, en février, Bruxelles accueille une réunion commune de plusieurs commissions.

## II. LA SESSION ANNUELLE

### A. Introduction

La soixante-septième session annuelle 2021 de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (l'AP-OTAN) a eu lieu à Lisbonne (Portugal) de manière hybride, permettant ainsi à ses membres de se connecter à distance ou de participer à la session à Lisbonne.

Cette session d'automne a rassemblé quelque deux cents parlementaires des trente pays nord-américains et européens membres de l'OTAN, ainsi que des délégués des pays associés ou observateurs pour débattre des questions actuelles de sécurité internationale et des projets de rapport préparés par les commissions de l'Assemblée.

Cette soixante-septième session annuelle était la première réunion à se tenir en présence sur place depuis près de deux ans. Jusque-là, la pandémie avait contraint l'Assemblée à mener la majeure partie de ses activités à distance.

Alors que l'OTAN se prépare à un sommet des chefs d'État et de gouvernement à Madrid en juin 2022, cette session annuelle représentait une opportunité de s'approprier à jeter les fondements de la contribution de l'AP-OTAN aux discussions engagées autour du Concept stratégique et du processus «OTAN 2030», lesquels ont pour objectif d'assurer l'avenir de l'Alliance.

– de commissie voor democratie en veiligheid (*Committee on Democracy and Security* (CDS));

– de commissie voor economie en veiligheid (*Economics and Security Committee* (ESC));

– de commissie voor defensie en veiligheid (*Defence and Security Committee* (DSC));

– de commissie voor wetenschap en technologie (*Science and Technology Committee* (STC)).

Jaarlijks worden twee plenaire vergaderingen gehouden: de lentezitting en de herfstzitting (jaarvergadering). De commissies vergaderen tijdens de lente- en de herfstzitting, maar kunnen ook meermaals per jaar afzonderlijk bijeenkomen. Jaarlijks wordt te Brussel, in februari, een gemeenschappelijke vergadering van een aantal commissies gehouden.

## II. DE JAARLIJKSE VERGADERING

### A. Inleiding

De zevenenzestigste jaarvergadering in 2021 van de Parlementaire Assemblee van de NAVO (NAVO-PA) heeft plaatsgevonden in Lissabon (Portugal); er werd voor een gecombineerde formule van *online* en fysieke deelname (Lissabon) geopteerd, waartussen de deelnemers vrij konden kiezen.

Aan deze herfstzitting hebben ongeveer tweehonderd parlementsleden uit de dertig Noord-Amerikaanse en Europese landen die lid zijn van de NAVO deelgenomen, alsmede afgevaardigden uit de geassocieerde landen en landen met waarnemersstatus. Het doel was te debatteren over de huidige internationale-veiligheidskwesties, alsook de door de commissies van de Assemblee voorbereide ontwerpverslagen te bespreken.

Deze zevenenzestigste jaarvergadering was de eerste in bijna twee jaar die live kon worden gevolgd. Tot nog toe was de Assemblee door de pandemie verplicht geweest het gros van haar activiteiten *online* te organiseren.

Nu de voorbereidingen van de NAVO-top van staats- en regeringsleiders van juni 2022 in Madrid aan de gang zijn, bood deze jaarvergadering een gelegenheid om zich klaar te maken om de fundamente te leggen voor de NAVO PA-bijdrage aan de gestarte besprekingen met betrekking tot «NAVO 2030»; «NAVO 2030» is het strategisch en procesconcept dat tot doel heeft de toekomst van het Bondgenootschap veilig te stellen.

À l'ordre du jour de cette session, figuraient, entre autres, sept résolutions ayant pour objet la tactique à observer envers la Russie, la maîtrise des armements, l'Afghanistan, les dépenses de défense, la dissuasion, la résilience et l'adaptation de l'OTAN.

Au nombre des sujets débattus, figuraient également le programme nucléaire iranien, la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le problème du Bélarus, la sécurité dans l'espace, le changement climatique, la désinformation et la promotion du programme «Femmes, paix et sécurité».

Lors de cette session annuelle, le président et le premier ministre de la République portugaise, le président du Parlement portugais, le secrétaire général de l'OTAN, M. Jens Stoltenberg, d'autres hauts responsables de l'OTAN, d'éminents experts ainsi que des officiers supérieurs de l'armée se sont adressés aux parlementaires de l'AP-OTAN.

Lors de cette session d'automne, les cinq commissions spécialisées se sont réunies le vendredi 8 et le samedi 9 octobre 2021. La commission permanente (*standing committee*) s'est réunie le dimanche 10 octobre 2021 et le lundi 11 octobre 2021, la session annuelle a été clôturée par une séance plénière.

### **B. Réunion de la commission permanente (*standing committee*)**

Lors de sa réunion, les membres de la commission permanente ont eu un échange de vues avec Mme Benedetta Berta, cheffe de l'Unité de planification de la politique du secrétaire général de l'OTAN, sur la révision du Concept stratégique de l'OTAN.

Les membres de la commission permanente ont ensuite eu une discussion sur les enseignements tirés de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan et sur les prochaines étapes dans les relations avec ce pays.

Les points restants qui ont été soumis à la commission permanente étaient plus de nature formelle; ils concernaient notamment le projet du budget pour l'exercice 2022, l'aperçu des activités et sujets des rapports en 2021 et 2022, ainsi que l'aperçu des sessions et réunions à venir.

Op de agenda van deze vergadering stonden onder andere zeven resoluties over, respectievelijk, de strategie die ten aanzien van Rusland moet worden gevolgd, de controle over de bewapening, Afghanistan, de uitgaven voor defensie, de ontrading, de veerkracht en het aanpassingsvermogen van de NAVO.

Bij de besproken onderwerpen hoorden eveneens het Iraanse nucleaire programma, de situatie in het Midden-Oosten en in Noord-Afrika, de kwestie-Belarus, de veiligheid in de ruimte, de klimaatverandering, de desinformatie en het promoten van het programma *Women, Peace and Security*.

Tijdens die jaarvergadering hebben de president en de eerste minister van de Portugese Republiek, de voorzitter van het Portugese Parlement, de secretaris-generaal van de NAVO, de heer Jens Stoltenberg, andere hoge verantwoordelijken van de NAVO, alsook eminente experts en hogere legerofficieren, zich tot de parlementsleden van de NAVO-PA gericht.

Tijdens deze herfstsessie hebben de vijf gespecialiseerde commissies vergaderd op vrijdag 8 en op zaterdag 9 oktober 2021. De vaste commissie (*standing committee*) is bijeengekomen op zondag 10 en op maandag 11 oktober 2021. Aan het slot van de jaarvergadering heeft een plenaire vergadering plaatsgevonden.

### **B. Vergadering van de vaste commissie (*standing committee*)**

Tijdens de vergadering van de vaste commissie hebben de leden ervan een gedachtewisseling over het strategisch concept van de NAVO gehouden met mevrouw Benedetta Berta, hoofd van de eenheid die binnen het secretariaat-generaal van de NAVO over de beleidsplanning gaat.

De leden van de vaste commissie hebben vervolgens gedebatteerd over de lessen die kunnen worden getrokken uit het NAVO-optreden in Afghanistan en over de volgende stappen in de betrekkingen met dit land.

De resterende aan de vaste commissie voorgelegde punten waren veeleer van formele aard. Ze hadden met name betrekking op de ontwerp-begroting voor het werkjaar 2022, op het overzicht van de activiteiten en onderwerpen van de verslagen voor 2021 en 2022, alsook op het overzicht van de toekomstige zittingen en vergaderingen.

## C. Réunions des commissions spécialisées

### 1) Introduction

Les cinq commissions spécialisées de l'AP-OTAN (politique, démocratie et sécurité, économie et sécurité, défense et sécurité et sciences et technologies) se sont réunies pour débattre des projets de rapports. Lors des réunions des commissions, des intervenants issus de gouvernements, du monde universitaire, d'organisations non gouvernementales (ONG) et de l'OTAN se sont adressés aux diverses commissions.

### 2) Commission politique (PC)

La commission politique a débattu de trois projets de rapports, à savoir: «Relever les défis géopolitiques et idéologiques lancés en permanence par la Russie» (rapporteur: M. Brendan Boyle, États-Unis); «L'agenda de l'OTAN quant au maintien de la sécurité en Méditerranée» (rapporteur: Mme Sonia Krimi, France) et «Le lien transatlantique et le partage des charges dans un environnement stratégique en mutation» (rapporteur: M. Ahmet Yildiz, Turquie).

Lors des réunions de cette commission, les projets de résolution «Maintenir l'attention de l'OTAN sur le défi russe» (rapporteur: M. Brendan Francis Boyle, États-Unis) et «Réaffirmer la cohésion transatlantique et appliquer les décisions prises au sommet 2021 de l'OTAN à Bruxelles» (rapporteur: M. Brendan Francis Boyle, États-Unis), en ce compris les amendements présentés à ces projets, ont également été examinés (voir annexes).

### 3) Commission sur la démocratie et la sécurité (CDS)

La commission sur la démocratie et la sécurité a débattu de trois projets de rapports, à savoir: «Renforcer la résilience des sociétés alliées grâce à la préparation du secteur civil» (rapporteur: Mme Joëlle Garriaud-Maylam, France); «Une décennie après les soulèvements arabes: espoirs et désillusions démocratiques» (rapporteur: Mme Anissa Khedher, France) et «Renforcer la résilience démocratique de l'Alliance face à la désinformation et la propagande» (rapporteur: Mme Linda Sanchez, États-Unis).

Lors des réunions de cette commission, le projet de résolution «Développer une approche pansociétale, intégrée et coordonnée de la résilience pour les démocraties alliées» (rapporteur: Mme Joëlle Garriaud-Maylam,

## C. Vergaderingen van de gespecialiseerde commissies

### 1) Inleiding

De vijf themacommissies van de NAVO-PA (politieke commissie, commissie voor democratie en veiligheid, commissie voor economie en veiligheid, commissie voor defensie en veiligheid, commissie voor wetenschap en technologie) zijn bijeengekomen om de ontwerpverslagen te bespreken. Tijdens die commissievergaderingen hebben regeringsafgevaardigden en vertegenwoordigers van de academische wereld, van niet-gouvernementele organisaties (ngo) en van de NAVO het woord genomen.

### 2) Politieke commissie (PC)

De politieke commissie heeft drie ontwerpverslagen besproken, namelijk: «*Confronting Russia's Continuing Geopolitical And Ideological Challenge*» (rapporteur: de heer Brendan Boyle, Verenigde Staten), «*NATO and the Mediterranean security agenda*» (rapporteur: mevrouw Sonia Krimi, Frankrijk) en «*The transatlantic link and burden sharing in the changing strategic environment*» (rapporteur: de heer Ahmet Yildiz, Turkije).

Tijdens de vergaderingen van deze commissie werden eveneens de ontwerpresoluties «*Maintaining NATO'S Focus On The Russian Challenge*» (rapporteur: de heer Brendan Francis Boyle, Verenigde Staten) en «*Reaffirming Transatlantic Cohesion And Implementing 2021 NATO Brussels Summit Decisions*» (rapporteur: de heer Brendan Francis Boyle, Verenigde Staten) besproken, inclusief de op die ontwerpen ingediende amendementen (zie bijlagen).

### 3) Commissie voor democratie en veiligheid (CDS)

De commissie voor economie en veiligheid heeft drie ontwerpverslagen besproken, namelijk «*Enhancing the Resilience of Allied Societies through Civil Preparedness*» (rapporteur: mevrouw Joëlle Garriaud-Maylam, Frankrijk); «*Ten Years after the Arab Spring: Democratic Expectations and Disillusions*» (rapporteur: mevrouw Anissa Khedher, Frankrijk); «*Bolstering the Democratic Resilience of the Alliance against Disinformation and Propaganda*» (rapporteur: mevrouw Linda Sanchez, Verenigde Staten).

Tijdens de vergadering van deze commissie werd ook de ontwerpresolutie «*Developing a whole-of-society, integrated and coordinated approach to resilience for allied democracies*» besproken (rapporteur: mevrouw



France), en ce compris les amendements présentés à ce projet, a également été examiné (voir annexes).

#### **4) Commission de l'économie et de la sécurité (ESC)**

La commission de l'économie et de la sécurité a débattu de trois projets de rapports, à savoir «Dépenses de défense des pays alliés: menaces persistantes et nouvelles contraintes» (rapporteur: M. Christian Trybring-Gjedde, Norvège); «La crise économique mondiale: implications et perspectives» (rapporteur: M. Faik Öztrak, Turquie) et «Le Bélarus: défis politiques, économiques et diplomatiques» (M. Michal Szczerba, Pologne).

Lors de la réunion de cette commission, le projet «Dépenses de défense et développement des capacités de l'Alliance» (rapporteur: M. Christian Tybring-Gjedde, Norvège), en ce compris les amendements présentés à ce projet, a également été examiné (voir annexes).

#### **5) Commission de la défense et de la sécurité (DSC)**

La commission de la défense et de la sécurité a débattu de trois projets de rapports, à savoir «Enjeux futurs de la maîtrise internationale des armements» (rapporteur: M. Cédric Perrin, France); «Les enjeux de sécurité dans le Grand Nord» (rapporteur: M. Jean-Charles Larssonneur, France) et «La posture de défense de la Chine: conséquences pour l'OTAN» (rapporteur: Mme Lara Marinho, Portugal).

Lors des réunions de cette commission, le projet «Soutenir l'engagement de l'OTAN envers une défense et dissuasion renforcées à l'horizon 2030» (rapporteur: M. Cédric Perrin, France) et le projet «Tirer les enseignements de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan» (rapporteur: M. Cédric Perrin, France), en ce compris les amendements présentés à ce projet, a également été examiné (voir annexes).

#### **6) Commission des sciences et des technologies (STC)**

La commission des sciences et des technologies a débattu de trois projets de rapports, à savoir: «Renforcer la coopération scientifique et technologique avec les partenaires asiatiques» (rapporteur: M. Nusrat Ghani, Royaume-Uni); «Menaces biologiques: progrès technologiques et spectre du bioterrorisme pour l'après-Covid-19» (rapporteur: M. Sven Clement, Luxembourg) et «Espace et sécurité: le rôle de l'OTAN» (rapporteur: M. Karl-Heinz Brunner, Allemagne).

Joëlle Garriaud-Maylam, Frankrijk), met inbegrip van de erop ingediende amendementen (zie bijlagen).

#### **4) Commissie voor economie en veiligheid (ESC)**

De commissie voor economie en veiligheid heeft drie ontwerpverslagen besproken, namelijk «*Allied Defence Spending: Enduring Threats and New Constraints*» (rapporteur: de heer Christian Tybring-Gjedde, Noorwegen); «*The Global Economic Crisis: Implications and Prospects*» (rapporteur: de heer Faik Öztrak, Turkije) en «*Belarus: Political, Economic and Diplomatic Challenges*» (rapporteur: de heer Michal Szczerba, Polen).

Tijdens de vergadering van deze commissie werd ook de ontwerpresolutie «*Allied Defence Spending and Capabilities Development*» besproken (rapporteur: de heer Christian Tybring-Gjedde, Noorwegen), met inbegrip van de erop ingediende amendementen (zie bijlagen).

#### **5) Commissie voor defensie en veiligheid (DSC)**

De commissie voor defensie en veiligheid heeft drie ontwerpverslagen besproken, namelijk «*International Arms Control: Challenges Ahead*» (rapporteur: de heer Cédric Perrin, Frankrijk); «*Security Challenges in the High North*» (rapporteur: de heer Jean-Charles Larssonneur, Frankrijk) en «*China's Defence Posture: Implications for NATO*» (rapporteur: mevrouw Lara Marinho, Portugal).

Tijdens de vergaderingen van deze commissie werden ook de ontwerpresoluties «*Supporting NATO'S Commitment To Stronger Defence and Deterrence Towards 2030*» (rapporteur: de heer Cédric Perrin, Frankrijk) en «*Learning The Lessons of NATO'S Engagement in Afghanistan*» (rapporteur: de heer Cédric Perrin, Frankrijk) besproken, met inbegrip van de erop ingediende amendementen (zie bijlagen).

#### **6) Commissie voor wetenschap en technologie (STC)**

De commissie voor wetenschap en technologie heeft drie ontwerpverslagen besproken, namelijk: «*Enhancing NATO S&T Cooperation with Asian Partners*» (rapporteur: de heer Nusrat Ghani, Verenigd Koninkrijk); «*Biological Weapons: Technological progress and the spectre of Bioterrorism in the Post-Covid-19 era*» (rapporteur: de heer Sven Clement, Luxemburg) en «*Space and security – NATO's Role*» (rapporteur: de heer Karl-Heinz Brunner, Duitsland).

Lors de la réunion de cette commission, le projet «Relancer la maîtrise des armements dans un environnement stratégique changeant» (rapporteur: M. Nusrat Ghani, Royaume-Uni), en ce compris les amendements déposés à ce projet, a également été examiné (voir annexes).

#### D. Séance plénière de clôture

Lors de la session plénière, Mme Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des représentants des États-Unis, s'est vue décerner le premier «Prix des femmes pour la paix et la sécurité», un prix mettant à l'honneur une femme ayant contribué de manière exceptionnelle à encourager la participation égale des femmes et des hommes dans le domaine de la paix et de la sécurité. M. Connolly a déclaré qu'au cours de trente-trois ans de carrière au sein de la Chambre des représentants, Mme Pelosi a fait disparaître les obstacles liés au genre et a brisé les nombreux plafonds de verre qui y subsistaient. Mme Pelosi a souligné que l'objectif de l'OTAN est encore mieux réalisé si les femmes participent pleinement et sur un pied d'égalité aux questions de sécurité. Il ne s'agit pas d'une simple représentation: il s'agit de s'assurer que les femmes ont des perspectives diverses, fortes et inclusives à la table lorsque les conflits régionaux et mondiaux – qui affectent très souvent les femmes de manière disproportionnée – sont abordés.

Dans son allocution, le président de l'AP-OTAN, M. Gerald E. Connolly, a déclaré que le débat consacré par l'Alliance atlantique à la révision de son Concept stratégique – rédigé il y a déjà dix ans – doit prendre en considération l'évolution des réalités géopolitiques, dont la montée en puissance de la Chine, l'agressivité de la Russie ou les cybermenaces, qui sont autant de périls pour les démocraties occidentales. Il a fait observer qu'un *aggiornamento* s'impose, rappelant que dans sa version actuelle, le Concept stratégique qualifiait la Russie de partenaire – ce qu'elle n'est assurément pas –, ne mentionnait même pas la Chine et évoquait à peine le changement climatique. À l'évidence, la prochaine version du Concept devra également tenir compte de changements tels que l'apparition de cybermenaces, les campagnes de désinformation et le travail de sape visant des élections démocratiques.

Outre qu'elle doit adapter l'Alliance aux menaces extérieures du moment, la nouvelle version doit souligner l'attachement de l'OTAN aux valeurs démocratiques et instaurer une résilience intérieure en prévision de l'avenir. C'est pourquoi l'AP-OTAN a prié instamment les Alliés à créer un centre pour la résilience démocratique

Tijdens de vergadering van deze commissie werd ook de ontwerpresolutie «*Reviving Arms Control in a Dynamic Strategic Environment*» (rapporteur: de heer Nusrat Ghani, Verenigd Koninkrijk) besproken, met inbegrip van de erop ingediende amendementen (zie bijlagen).

#### D. Plenaire slotzitting

Tijdens de plenumvergadering heeft mevrouw Nancy Pelosi, voorzitter van het Huis van afgevaardigden van de Verenigde Staten (VS), de allereerste «*Women for Peace and Security Award*» ontvangen, een onderscheiding ter hulding van een vrouw die een uitzonderlijke bijdrage heeft geleverd tot het vooruit helpen van de gelijke deelname van vrouwen en mannen op het gebied van vrede en veiligheid. De heer Connolly heeft verklaard dat mevrouw Pelosi tijdens haar drieëndertigjarige loopbaan in het Huis van afgevaardigden de genderbarrières en vele hardnekkige glazen plafonds uit de weg heeft geruimd. Mevrouw Pelosi heeft benadrukt dat het doel van de NAVO nog beter wordt bereikt als vrouwen volledig en op gelijke voet aan de veiligheidsvraagstukken deelnemen. Het gaat niet louter om vertegenwoordiging: het komt erop aan zich ervan te vergewissen dat vrouwen uiteenlopende, sterke en inclusieve visies hebben wanneer regionale en wereldwijde conflicten – die vrouwen vaak onevenredig zwaar treffen – worden besproken.

In zijn toespraak stelde de voorzitter van de NAVO-PA, de heer Gerald E. Connolly, voorts dat bij het debat binnen het trans-Atlantische Bondgenootschap over de hervorming van het – tien jaar geleden opgestelde – strategisch concept rekening moet houden met de evolutie van de geopolitieke werkelijkheid, waaronder de opkomst van China, de agressiviteit van Rusland of de cyberdreigingen, stuk voor stuk gevaren voor de westerse democratieën. Hij wees op de nood aan een *aggiornamento* en stipte aan dat in de huidige versie van het strategisch concept Rusland een partner is (wat thans hoegenaamd niet met de werkelijkheid strookt), dat China er niet eens in wordt vermeld en dat er amper iets over de klimaatverandering in staat. Het is duidelijk dat de volgende versie van het strategisch concept ook rekening zal moeten houden met veranderingen zoals de opkomst van cyberdreigingen, van desinformatiecampagnes en van pogingen om democratische verkiezingen te ondermijnen.

Het Bondgenootschap moet met de huidige externe dreigingen rekening houden en daarnaast moet de nieuwe versie van het strategisch concept benadrukken dat de NAVO gehecht is aan de democratische waarden. Ook moet werk worden gemaakt van interne veerkracht om klaar te zijn voor de toekomst. Daarom heeft de

à l'OTAN, afin de protéger les valeurs démocratiques qu'ils partagent et de les ériger en élément clé de la réponse de l'Organisation aux défis de sécurité qui ne cessent de se poser.

M. Connolly a rappelé combien il était nécessaire de renforcer les liens de sécurité collective unissant les Alliés, certes, mais aussi de réaffirmer les valeurs démocratiques partagées par ces derniers. Il a précisé que notre attachement à la démocratie, aux droits de l'homme et à l'État de droit nous distingue des alliances de régimes autocratiques, et que, sans cet attachement, nous ne serions qu'un simple bloc militaire de plus.

M. Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, a félicité les parlementaires d'avoir mis l'accent sur les valeurs communes et a rappelé que le nouveau Concept stratégique sera un moyen de renouer notre engagement mais aussi de faire progresser nos valeurs démocratiques. Il a rappelé que l'OTAN procède par consensus et que les trente pays de l'Alliance devront adopter cette proposition pour qu'elle se concrétise.

M. Stoltenberg a fait remarquer que le monde s'est complètement transformé. Le point d'équilibre des puissances à l'échelle de la planète se déplace pour de bon. Tous ces changements, le fait que nous observons une montée de rivalités entre États, que nous soyons confrontés à une concurrence mondiale accrue, tout cela confère à l'OTAN un surcroît d'importance. L'unité transatlantique est plus nécessaire qu'elle ne l'a jamais été depuis la fin de la guerre froide.

Selon M. Stoltenberg, le nouveau concept stratégique nous offrira la possibilité de tracer la voie à suivre par l'Alliance et de réaffirmer le caractère central du lien transatlantique eu égard à notre sécurité et à notre défense. Il nous donnera aussi l'occasion de réaffirmer notre attachement à nos valeurs fondamentales, à savoir: la démocratie, l'État de droit et le respect des libertés individuelles.

Mme Karen Donfried, secrétaire d'État adjointe des États-Unis aux affaires européennes et eurasiatiques, a souscrit à la nécessité d'élaborer un nouveau concept

NAVO-PA er bij de bondgenoten op aangedrongen om binnen de NAVO een centrum voor democratische veerkracht op te richten, teneinde de democratische waarden die zij delen te beschermen en ze tot een essentieel onderdeel te maken van de NAVO-respons op de aanhoudende veiligheidskwesties.

Volgens de heer Connolly is het uiteraard belangrijk de banden aan te halen die de bondgenoten samenbrengen rond het thema «collectieve veiligheid», maar moeten ook de democratische waarden die zij delen opnieuw worden bevestigd. Hij heeft verduidelijkt dat die gehechtheid aan de democratie, aan de mensenrechten en aan de rechtsstaat de NAVO onderscheidt van de bondgenootschappen tussen autocratische regimes en dat de NAVO, zonder die gehechtheid, slechts een zoveelste militaire coalitie zou zijn.

De heer Jens Stoltenberg, secretaris-generaal van de NAVO, heeft de parlementsleden gefeliciteerd met het benadrukken van de gemeenschappelijke waarden en hij heeft erop gewezen dat het nieuwe strategisch concept een middel zal zijn om het engagement van de NAVO te hernieuwen, maar ook om de democratische waarden te doen vooruitgaan. Hij heeft eraan herinnerd dat de NAVO bij consensus te werk gaat en dat de dertig landen van het Bondgenootschap dit voorstel zullen moeten aannemen vooraleer er invulling aan kan worden gegeven.

De heer Stoltenberg heeft er de aandacht op gevestigd dat de wereld compleet veranderd is. Het evenwicht tussen de wereldmachten maakt een verschuiving door die zich zal bestendigen. Al die veranderingen, de toegenomen rivaliteit tussen Staten en de steeds feller wordende wereldwijde concurrentie maken de NAVO des te belangrijker. Sinds het einde van de Koude Oorlog is de nood aan trans-Atlantische eenheid nooit groter geweest.

Volgens de heer Stoltenberg zal het nieuwe strategisch concept de NAVO-lidstaten de mogelijkheid bieden de door het Bondgenootschap te volgen richting uit te zetten en opnieuw te bevestigen dat de trans-Atlantische band een centrale plaats bekleedt op het vlak van de gemeenschappelijke veiligheid en defensie. Tevens kan in dat verband opnieuw uiting worden gegeven aan de gehechtheid aan hun fundamentele waarden, namelijk de democratie, de rechtstaat en de inachtneming van de individuele vrijheden.

Mevrouw Karen Donfried, VS-onderminister van Buitenlandse Zaken, bevoegd voor Europese en Euraziatische aangelegenheden, heeft te kennen gegeven



stratégique qui soit adapté à un paysage sécuritaire en mutation rapide.

Elle a déclaré que le cadre fourni par le concept guidera l'Alliance dans l'environnement sécuritaire évolutif de demain en lui désignant les missions fondamentales à accomplir, les défis à relever et les menaces à contrer. Il devra constituer une évaluation claire, concise et réaliste du monde dans lequel nous vivons.

Le président de la République portugaise, M. Marcelo Rebelo de Sousa, s'est félicité de la contribution de l'AP-OTAN à l'affermissement des valeurs démocratiques qui forment l'un des fondements de l'Alliance. Il est crucial de défendre ces valeurs dans le contexte du processus de modernisation dont l'OTAN fait l'objet. Il a souligné qu'il nous incombe à tous d'atteindre nos objectifs. Ce sont nos démocraties qui en sortiront renforcées et nos peuples qui s'en trouveront plus libres.

Pour le premier ministre du Portugal, M. António Costa, les cybermenaces, l'instabilité sur le flanc Sud de l'Alliance, l'insécurité maritime et les tensions dans le bassin indopacifique figurent parmi les questions les plus pressantes à traiter par l'OTAN. Il a déclaré que l'OTAN évolue et s'adapte constamment: c'est l'un des secrets de son succès en tant qu'alliance politique et militaire. Elle ne peut s'adapter aux changements survenant sur la scène internationale que si nous préservons notre solidarité. Aucun allié n'est assez puissant pour se confronter seul à l'ensemble des problèmes d'ampleur mondiale, mais il n'en est pas un qui soit trop faible pour contribuer efficacement à la sécurité collective.

Selon le président du Parlement portugais, M. Eduardo Ferro Rodrigues, l'un des domaines où l'Union européenne (UE) et l'OTAN devraient coopérer plus efficacement est l'instauration de la sécurité et de la stabilité dans le Sud. Il a souligné que le Sud représente une priorité. Sans paix ni prospérité, sans accès à l'éducation, sans progrès en Afrique, l'Europe s'affaiblit. Il va de notre intérêt commun d'œuvrer à la stabilité du Sahel et de l'Afrique subsaharienne.

het eens te zijn met de noodzaak een nieuw strategisch concept uit te werken dat aangepast is aan de snel wijzigende veiligheidsomstandigheden.

Zij verklaarde dat het door het concept verstrekte kader door het Bondgenootschap zal worden aangewend als leidraad binnen de evoluerende veiligheidsomgeving van morgen, aangezien de te vervullen kerntaken, de aan te gane uitdagingen en de te bedwingen bedreigingen erin zullen worden vastgelegd. Het moet een duidelijke, beknopte en realistische inschatting van de huidige wereld vormen.

De heer Marcelo Rebelo de Sousa, president van de Portugese Republiek, heeft zijn voldoening geuit over de bijdrage van de NAVO-PA aan de uitbouw van de democratische waarden, die één van de sokkels van het Bondgenootschap vormen. Het is van kapitaal belang om tijdens het thans door de NAVO doorlopen moderniseringsproces die waarden te verdedigen. Volgens de heer Rebelo de Sousa draagt eenieder de verantwoordelijkheid om de gemeenschappelijke doelstellingen te verwezenlijken. Daar zullen onze democratieën wel bij varen en zulks zal ervoor zorgen dat onze volkeren vrijer zullen zijn.

De heer António Costa, eerste minister van Portugal, heeft gewezen op enkele van de prangendste thema's die de NAVO moet aanpakken, namelijk de cyberdreiging, de instabiliteit aan de zuidelijke grenzen van het Bondgenootschap, de onveiligheid op zee en de spanningen in de Indopacifische regio. Hij stelde dat de NAVO evolueert en zich voortdurend aanpast; dat is een van de recepten van het succes van dit politieke en militaire Bondgenootschap. De NAVO kan zich alleen aanpassen aan de wijzigingen op het wereldtoneel indien de NAVO-lidstaten solidair blijven. Geen enkele bondgenoot is machtig genoeg om alleen alle wereldwijde problemen aan te pakken, maar tevens is geen enkele bondgenoot te zwak om een doeltreffende bijdrage aan de collectieve veiligheid te leveren.

Volgens de heer Eduardo Ferro Rodrigues, voorzitter van het Portugese Parlement, vormt de totstandbrenging van veiligheid en stabiliteit in het Zuiden een van de aangelegenheden waarin de Europese Unie en de NAVO doeltreffender zouden moeten samenwerken. Hij heeft beklemtoond dat het Zuiden een prioriteit blijft. Zonder vrede, welvaart, toegang tot onderwijs en vooruitgang in Afrika verzwakt Europa. Het is in het gemeenschappelijk belang te ijveren voor stabiliteit in de Sahel en in Afrika ten zuiden van de Sahara.

M. Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations unies (ONU) chargé des opérations de maintien de la paix, a fait remarquer que, lorsque nous considérons l'environnement sécuritaire actuel et ses mutations, nous devons mieux appréhender les causes des conflits et nous y adapter promptement. L'OTAN réfléchit à ces questions dans le contexte du processus «OTAN 2030». De la même façon, au sein de la famille «Maintien de la paix» de l'ONU, une réflexion interne s'est engagée sur ce que l'avenir pourrait nous réserver.

Lors de la session, l'AP-OTAN a adopté sept résolutions à l'intention des gouvernements des pays alliés. Elles portent sur divers aspects du prochain concept stratégique et, plus largement, sur le processus de modernisation «OTAN 2030», mais aussi sur d'autres sujets, dont le retrait d'Afghanistan, les budgets militaires, la maîtrise des armements et le défi posé par la Russie (voir annexes).

\*  
\* \*

La session de printemps 2022 aura lieu à Kiev (Ukraine) du 27 au 30 mai 2022 et la session d'automne (session annuelle) aura lieu à Madrid du 18 au 21 novembre 2022, si les conditions sanitaires le permettent.

*Le rapporteur,*

Rodrigue DEMEUSE.

De heer Jean-Pierre Lacroix, adjunct-secretaris-generaal van de Verenigde Naties (VN), belast met de vredesoperaties, heeft aangestipt dat de huidige veiligheidsomgeving en de wijzigingen ervan ons moeten aanzetten tot een beter begrip van de oorzaken van de conflicten en tot snellere aanpassingen aan die situaties. De NAVO buigt zich over die thema's in het kader van het NAVO-2030-project. Ook de partijen die binnen de VN betrokken zijn bij vredeshandhaving, zijn met een interne denkoefening gestart over mogelijke toekomstscenario's.

Tijdens de zitting heeft de NAVO-PA zeven resoluties ter attentie van de regeringen van de bondgenoten aangenomen. Die resoluties gaan over diverse aspecten van het op stapel staande strategisch concept en – ruimer – over het moderniseringsproject NAVO 2030, maar ook over andere onderwerpen zoals de terugtrekking uit Afghanistan, de defensiebegrotingen, de beheersing van de wapenwedloop en de door Rusland gecreëerde uitdagingen (zie bijlagen).

\*  
\* \*

De lentezitting 2022 zal plaatsvinden te Kiev (Oekraïne), van 27 tot 30 mei 2022, en de herfstdzitting (jaarvergadering) te Madrid (Spanje), van 18 tot 21 november 2022, indien de gezondheidsomstandigheden het toelaten.

*De rapporteur,*

Rodrigue DEMEUSE.

**Annexes**

Liste des résolutions adoptées:

- «Maintenir l'attention de l'OTAN sur le défi russe» (n° 470) (rapporteur: M. Brenday Francis Boyle, États-Unis, pour la commission politique).
- «Réaffirmer la cohésion transatlantique et appliquer les décisions prises au sommet 2021 de l'OTAN à Bruxelles» (n° 471) (rapporteur: M. Brenday Francis Boyle, États-Unis, pour la commission politique).
- «Développer une approche pansociétale, intégrée et coordonnée de la résilience pour les démocraties alliées» (n° 466) (rapporteur: Mme Joëlle Garriaud-Maylam, France, pour la commission sur la démocratie et la sécurité).
- «Dépenses de défense et développement des capacités de l'Alliance» (n° 469) (rapporteur: M. Christian Tybring-Gjedde, Norvège, pour la commission de l'économie et de la sécurité).
- «Soutenir l'engagement de l'OTAN envers une défense et dissuasion renforcées à l'horizon 2030» (n° 467) (rapporteur: M. Cédric Perrin, France, pour la commission de la défense et de la sécurité).
- «Tirer les enseignements de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan» (n° 468) (rapporteur: M. Cédric Perrin, France, pour la commission de la défense et de la sécurité).
- «Relancer la maîtrise des armements dans un environnement stratégique changeant» (n° 472) (rapporteur: M. Nusrat Ghani, Royaume-Uni, pour la commission des sciences et des technologies).

**Bijlagen**

Lijst van de aangenomen resoluties:

- «*Maintaining Nato's focus on the Russian challenge*» (nr. 470) (rapporteur: de heer Brenday Francis Boyle, Verenigde Staten, namens de politieke commissie).
- «*Reaffirming transatlantic cohesion and implementing 2021 Nato Brussels summit decisions*» (nr. 470) (rapporteur: de heer Brenday Francis Boyle, Verenigde Staten, namens de politieke commissie).
- «*Developing a whole-of-society, integrated and coordinated approach to resilience for allied democracies*» (nr. 466) (rapporteur: mevrouw Joëlle Garriaud-Maylam, Frankrijk, namens de commissie voor democratie en veiligheid).
- «*Allied defence spending and capabilities development*» (nr. 469) (rapporteur: de heer Christian Tybring-Gjedde, Noorwegen, namens de commissie voor economie en veiligheid).
- «*Supporting Nato's commitment to stronger defence and deterrence towards 2030*» (nr. 467) (rapporteur: de heer Cédric Perrin, Frankrijk, namens de commissie voor defensie en veiligheid).
- «*Learning the lessons of Nato's engagement in Afghanistan*» (nr. 468) (rapporteur: de heer Cédric Perrin, Frankrijk, namens de commissie voor defensie en veiligheid).
- «*Reviving arms control in a dynamic strategic environment*» (nr. 472) (rapporteur: de heer Nusrat Ghani, Verenigd Koninkrijk, namens de commissie voor wetenschap en technologie).



## MAINTENIR L'ATTENTION DE L'OTAN SUR LE DÉFI RUSSE<sup>1</sup>

### RÉSOLUTION 470

L'Assemblée,

1. **Soulignant** que, dans un environnement mondial toujours plus complexe sur le plan stratégique, les actions agressives de la Fédération de Russie continuent de représenter la menace la plus immédiate pour la sécurité euro-atlantique ;
2. **Déplorant** que, malgré les efforts constants déployés par l'OTAN pour entretenir le dialogue avec la Russie, surtout depuis la signature de l'Acte fondateur OTAN-Russie de 1997, les relations actuelles entre Moscou et la communauté euro-atlantique soient à leur niveau le plus bas depuis la fin de la guerre froide en raison des actions agressives de Moscou et de ses violations inacceptables des lois et des normes internationales, qui constituent une menace pour la sécurité euro-atlantique ;
3. **Rappelant** que l'élaboration du nouveau concept stratégique de l'OTAN arrive à point nommé pour repenser l'approche de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à l'égard des défis permanents et en perpétuelle évolution posés par la Russie ;
4. **Réaffirmant** la validité constante de la double approche à l'égard de la Russie - reposant sur une dissuasion et une défense fortes tout en maintenant une ouverture au dialogue politique - , **insistant sur** l'aspect de la dissuasion et de la défense fortes et **soulignant** que tant que la Russie n'aura pas démontré qu'elle se conforme au droit international et respecte ses obligations et responsabilités internationales, il ne pourra y avoir de retour à la normale ;
5. **Condamnant** les violations persistantes, par la Russie, de l'intégrité territoriale de la Géorgie, de l'Ukraine et de la République de Moldova, les entraves illégales à la liberté de navigation vers et depuis la mer d'Azov et en mer Noire, les efforts répétés de la Russie pour déstabiliser ces pays, faire échouer leur intégration européenne et/ou euro-atlantique et encourager des escalades dangereuses et irresponsables ;
6. **Se déclarant préoccupée** par les graves violations des droits humains et la discrimination ethnique à l'encontre des Géorgiens vivant dans les territoires occupés de l'Abkhazie et de la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud, **soulignant** la nécessité pour la Fédération de Russie de mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu conclu grâce à la médiation de l'UE et **faisant valoir** le droit des personnes déplacées internes et des réfugiés à retourner dans leurs foyers ;
7. **Applaudissant** la création de la plateforme pour la Crimée, qui vise à rétablir le contrôle de l'Ukraine sur ce territoire dans le strict respect du droit international, **soulignant** que la communauté euro-atlantique ne reconnaîtra jamais l'occupation temporaire et l'annexion illégale de la Crimée, et **condamnant** dans les termes les plus vifs les violations systématiques des droits humains et l'oppression des communautés tatare et ethniques ukrainiennes dans la péninsule de Crimée ;
8. **Gardant à l'esprit** le vaste programme actuel de modernisation militaire de la Russie, en particulier les efforts qu'elle déploie pour mettre au point de nouvelles armes nucléaires

<sup>1</sup> présentée par la commission politique et adoptée en séance plénière le lundi 11 octobre 2021

127 PC 21 F rév. 1 fin

déstabilisantes, pour renforcer ses forces militaires et déployer des systèmes modernes de déni d'accès et d'interdiction de zone (A2/AD) le long du flanc Est de l'OTAN, y compris en Crimée illégalement occupée, pour approfondir son intégration militaire avec le Bélarus, ainsi que pour accroître sa coopération militaire avec la Chine et sa présence militaire dans l'Arctique et au Moyen-Orient ;

9. **Vivement préoccupée** par les agissements de la Russie qui compromettent le régime mondial de contrôle des armements et de non-prolifération des armes de destruction massive (ADM), notamment ses violations du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (Traité FNI), son non-respect des obligations qui lui incombent au titre du Traité « Ciel ouvert », son application sélective du Document de Vienne et son incapacité à mettre en œuvre le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe ;

10. **Inquiète** des intrusions régulières dans l'espace aérien des Alliés, du comportement agressif envers les navires alliés exerçant leur droit de navigation en mer Noire ainsi que des exercices soudains de grande envergure conduits sans préavis près des frontières des pays de l'Alliance et des pays partenaires ;

11. **Consciente** des défis posés à la sécurité euro-atlantique par les pratiques de guerre hybride auxquelles la Russie a recours pour tenter d'ébranler les Alliés et les pays partenaires, au nombre desquelles les cyberattaques, la désinformation, le déploiement de mercenaires, les actions perturbatrices de la part des services de renseignement russes, et notamment les assassinats ciblés au moyen de substances chimiques interdites, l'utilisation de l'énergie et le recours à la corruption comme outils de politique étrangère, ainsi que l'ingérence dans les affaires de politique interne, et **se félicitant** de la déclaration faite par les dirigeants des pays de l'Alliance au sommet 2021 de l'OTAN à Bruxelles selon laquelle « [d]ans des cas relevant de la guerre hybride, le Conseil pourrait décider d'invoquer l'article 5 du traité de Washington » ;

12. **Dénonçant** le caractère de plus en plus autoritaire du régime, les actes de répression systématique à l'encontre de ce qui subsiste de l'opposition démocratique, de la société civile et des médias indépendants, l'absence d'élections libres et d'un pouvoir judiciaire indépendant ainsi que les tentatives visant à restreindre la liberté de l'internet ;

13. **Condamnant** l'organisation et la tenue illégale par la Russie d'élections législatives en Crimée annexée ainsi que la pression exercée sur les citoyens ukrainiens détenteurs de passeports russes illégalement délivrés afin qu'ils participent aux élections tenues dans les territoires occupés des régions de Donetsk et Louhansk ;

14. **Condamnant** en outre le soutien russe apporté aux dictatures brutales à travers le monde, notamment au Bélarus, qui instrumentalise actuellement la migration comme une arme de guerre hybride contre les pays situés sur le flanc orientale de l'OTAN ;

15. **Soulignant** le droit inaliénable des pays voisins de la Russie de choisir leurs alliances, et **réaffirmant** son appui inébranlable à la politique de la porte ouverte de l'OTAN à laquelle aucun pays tiers ne peut opposer son veto ;

16. **Se félicitant** des décisions prises par les dirigeants des pays alliés au sommet 2021 de Bruxelles, qui visent à renforcer la défense et la dissuasion de l'Alliance face aux menaces émanant de la Russie, et **saluant** l'efficacité de la présence avancée rehaussée (eFP) et de la présence avancée adaptée (tFP) comme démonstration de notre volonté commune de faire face aux menaces à notre sécurité sur le flanc Est de l'Alliance ;

17. **Réaffirmant** que l'Alliance a pour seul objectif de défendre ses membres et d'aider ses partenaires et qu'elle ne cherche pas la confrontation avec la Russie ;



18. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique :

- a. à indiquer clairement dans le nouveau concept stratégique de l'OTAN que les actions agressives de la Russie constituent la menace la plus immédiate pour la sécurité euro-atlantique et pour les valeurs communes de l'Alliance que sont la liberté individuelle, les droits humains, la démocratie et l'État de droit ;
- b. à poursuivre une politique clairvoyante à l'égard de Moscou, reposant essentiellement sur le renforcement des capacités de défense et de dissuasion alliées et sur la résilience sociétale face aux menaces posées par la Russie, et en restant ouvert à mener un dialogue régulier, ciblé et sérieux, conformément à la double approche de l'OTAN ;
- c. à appliquer les décisions prises au sommet 2021 de Bruxelles afin de renforcer toujours plus la posture de défense et de dissuasion de l'Alliance, notamment sur son flanc Est ; à envisager l'organisation d'exercices conjoints plus fréquents tout en augmentant les déploiements par rotation et en remédiant aux écarts de capacités dans la région ; à envisager le recours au financement commun de l'OTAN pour appuyer l'eFP et la tFP ; et à assurer, en coopération avec l'UE, la mise en œuvre efficace des projets de mobilité militaire visant à permettre, en cas de crise, le renforcement rapide des unités de l'OTAN sur le flanc Est ;
- d. à renforcer le soutien de l'OTAN aux efforts déployés par la Géorgie et l'Ukraine pour accélérer leur processus d'intégration euro-atlantique ; à marquer leur solidarité avec la Géorgie et l'Ukraine en augmentant le nombre d'exercices conjoints et en apportant un soutien pratique à leur propre capacité à se défendre ; et à continuer de dénoncer l'occupation temporaire et l'annexion illégale par la Russie d'une partie de l'Ukraine, de la Géorgie et de la République de Moldova, y compris au sein du conseil OTAN-Russie ;
- e. à appuyer la mise en œuvre des dispositions de la déclaration conjointe de la plateforme pour la Crimée, publiée à Kiev (Ukraine) le 23 août 2021 ;
- f. à renforcer la résilience de l'Alliance face aux menaces hybrides russes en cherchant à améliorer toujours plus sa connaissance de la situation et en étoffant la panoplie des instruments mis à sa disposition pour lutter contre ces menaces, notamment par l'échange des meilleures pratiques en matière de détection et de démystification de la désinformation russe, par la généralisation de scénarios de réponse à des menaces hybrides lors des exercices conjoints et par un renforcement de la collaboration avec le secteur privé et l'UE ;
- g. à améliorer leur connaissance stratégique des nouveaux objectifs de la politique étrangère russe, comme, par exemple, ses relations avec la Chine et ses activités au Moyen-Orient et en Afrique qui pourraient influencer sur la sécurité euro-atlantique, en dotant la division civilo-militaire Renseignement et sécurité de l'OTAN d'une unité spécialement chargée de surveiller ces tendances et d'échanger les renseignements ;
- h. à user de tous les moyens diplomatiques et économiques, notamment l'application suivie de sanctions réelles, pour augmenter le prix devant être payé par la Russie pour son comportement agressif et déstabilisateur et ses violations du droit international et des droits humains ; et à promouvoir l'adoption de la loi Magnitski dans toute la communauté euro-atlantique et au-delà pour pouvoir demander des comptes aux responsables et aux simples citoyens russes en cas d'atteintes aux droits humains et de corruption tangible ;
- i. à remédier aux vulnérabilités résultant de la dépendance à l'égard des ressources russes, notamment en faisant montre de solidarité avec les Alliés et les partenaires stratégiques sur les projets concernant leur sécurité énergétique et en redoublant d'efforts pour mettre en œuvre d'ambitieux programmes d'action pour le climat en Europe et en Amérique du Nord ;

127 PC 21 F rév. 1 fin

- j. à maintenir ouverts les canaux de communication avec la Russie pour éviter toute escalade fortuite et, tout en demeurant réalistes quant aux perspectives d'un véritable dialogue avec le régime actuel ; à explorer les possibilités de dialogue dans certains domaines, dont la maîtrise des armements, la lutte contre le terrorisme, les réponses en cas de pandémie et le changement climatique, si cela sert les intérêts sécuritaires de l'Alliance ;
  - k. à maintenir la pression internationale sur la Russie pour qu'elle libère immédiatement tous les prisonniers d'opinion et qu'elle cesse de contribuer aux persécutions politiques et aux violations des droits humains au Bélarus, et à étudier les moyens pour les Alliés de soutenir à titre individuel la société civile russe et tous ceux qui sont confrontés à la répression du régime actuel en raison de leurs activités politiques et civiques.
-



COMMISSION POLITIQUE  
141 PC 21 F rév.1 fin | Original: anglais

## RÉAFFIRMER LA COHÉSION TRANSATLANTIQUE ET APPLIQUER LES DÉCISIONS PRISES AU SOMMET 2021 DE L'OTAN À BRUXELLES <sup>1</sup>

### RÉSOLUTION 471

L'Assemblée,

1. **Reconnaissant** la profonde transformation en cours du contexte stratégique international, marquée par la reprise de certaines rivalités géopolitiques, les défis posés par les régimes autoritaires russe et chinois à l'ordre international fondé sur des règles, l'urgence croissante des menaces mondiales telles que le changement climatique et les pandémies, et la prolifération des technologies émergentes et de rupture ;
2. **Reconnaissant** qu'un lien transatlantique fort entre l'Europe, les États-Unis et le Canada reste la pierre angulaire de la stabilité et de la sécurité dans la région euro-atlantique et au-delà ;
3. **Soulignant** l'importance du sommet 2021 de Bruxelles pour redynamiser le lien transatlantique et tracer une trajectoire claire pour l'adaptation continue de l'OTAN dans ce nouveau contexte stratégique ;
4. **Constatant avec satisfaction** l'emphase marquée accordée par le sommet aux valeurs démocratiques communes, lesquelles constituent, avec les préoccupations communes en matière de sécurité, le socle de l'OTAN et la distinguent des autres alliances militaires ;
5. **Saluant** l'adhésion, lors du sommet de Bruxelles, des chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance à l'agenda OTAN 2030 et à ses principaux axes d'effort, y compris l'élaboration du nouveau concept stratégique de l'OTAN ;
6. **Constatant** qu'une grande partie de ces priorités correspondent aux recommandations formulées par l'Assemblée et **reconnaissante** envers les responsables de l'OTAN pour leur engagement actif et productif aux côtés de l'Assemblée concernant OTAN 2030 ;
7. **Insistant** sur l'importante opportunité qu'offre l'élaboration du nouveau concept stratégique de sceller une nouvelle stratégie transatlantique adaptée à l'évolution du contexte stratégique, de réaffirmer les valeurs démocratiques de l'Alliance et de renforcer l'unité transatlantique, et **se réjouissant** de contribuer à ce processus ;
8. **Saluant** tout particulièrement l'engagement formulé par les dirigeants des membres de l'Alliance d'approfondir et d'élargir les consultations politiques au sein de l'OTAN ;
9. **Rendant hommage** aux forces armées des Alliés et des pays partenaires pour leur service et pour les sacrifices consentis en Afghanistan depuis 2001 pour que le pays ne soit plus un refuge pour les terroristes et pour permettre d'importantes avancées sur les plans démocratique, économique et des droits humains ces 20 dernières années ;

---

<sup>1</sup> présentée par la commission politique et adoptée en séance plénière le lundi 11 octobre 2021

141 PC 21 E rév.1 fin

10. **Reconnaissant** que les actions agressives de la Russie, militaires comme hybrides, y compris par l'intermédiaire d'acteurs agissant pour son compte, accroissent la menace pesant sur la sécurité euro-atlantique et contribuent à l'instabilité le long des frontières de l'OTAN et au-delà ;
11. **Reconnaissant** que la montée en puissance de la Chine représente l'un des développements géopolitiques les plus complexes depuis plusieurs générations car elle présente, d'un côté, des défis systémiques à l'ordre international fondé sur des règles et, de l'autre, des opportunités d'engagement dans des domaines pertinents pour l'Alliance ;
12. **Insistant** sur l'importance des régions de la Méditerranée et du Moyen-Orient pour la sécurité euro-atlantique ;
13. **Ayant conscience** que l'adaptation de l'OTAN face aux défis actuels et émergents dans toutes les régions du monde et dans tous les domaines exigera une nouvelle évolution de sa posture de dissuasion et de défense ;
14. **Convaincue** que le niveau d'ambition des Alliés exige une affectation de ressources supplémentaires, à la fois au niveau des dépenses de défense nationales et à travers le budget commun de l'OTAN ;
15. **Félicitant** l'OTAN et chaque Allié à titre individuel pour la solidarité dont ils ont fait montre ainsi que pour le soutien précieux apporté aux membres et aux partenaires de l'Alliance qui en avaient besoin sous forme d'équipements et de matériels médicaux durant la pandémie de Covid-19 ;
16. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique :
  - a. à réaffirmer, dans le concept stratégique actualisé de l'OTAN, la solidarité de l'Alliance face aux anciennes et nouvelles menaces, et à réitérer l'importance de l'engagement politique nord-américain et de sa présence militaire en Europe ainsi que l'attachement transatlantique aux principes communs de démocratie, de liberté individuelle, de droits humains et de l'État de droit, lesquels sont inscrits dans le Traité de l'Atlantique Nord ;
  - b. à identifier, suite à l'accord pris au sommet de Bruxelles, des moyens pratiques pour l'OTAN de promouvoir et de défendre ces valeurs démocratiques communes, y compris en envisageant la proposition de l'Assemblée d'établir, au sein de la structure institutionnelle de l'Alliance, un centre pour la résilience démocratique qui pourrait servir de ressource pour surveiller les menaces posées à la démocratie et assister les Alliés et les pays partenaires, à leur demande, à renforcer leur résilience face à ces menaces ;
  - c. à préciser et à exécuter les décisions ambitieuses des Alliés de multiplier les consultations politiques et à démontrer leur volonté politique de recourir aux mécanismes de consultation de l'OTAN de façon toute aussi ambitieuse ;
  - d. à appliquer pleinement les décisions prises au sommet de Bruxelles visant à renforcer et moderniser la structure des forces de l'OTAN et à développer toutes les forces et les capacités en réponse aux besoins de dissuasion et de défense actuels et à venir ;
  - e. à prendre les mesures nécessaires au renforcement de la cohérence entre les activités nationales pertinentes et les activités, les plans et concepts de l'OTAN, y compris concernant la dissuasion, la défense ou relatifs à une guerre future ;
  - f. à veiller au respect des engagements en matière de dépenses de défense conformément à l'engagement pris en 2014, et à envisager d'augmenter le niveau du budget commun de

l'OTAN, ce qui enverrait un message politique fort sur la cohésion, la détermination et l'engagement de l'Alliance envers ses partenaires ;

- g. à continuer d'investir pour conserver l'avance technologique de l'Alliance ainsi qu'à utiliser pleinement l'accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) et le Conseil du commerce et des technologies UE-États-Unis (CCT) ;
- h. à renforcer le partenariat stratégique avec l'UE, tout en respectant les différents mandats de chaque organisation, en reconnaissant le rôle de l'OTAN en tant que socle de la sécurité européenne, et à coopérer activement sur la mobilité militaire, les technologies émergentes et de rupture, le changement climatique et la sécurité, la résilience et la sûreté de l'espace ainsi que dans d'autres domaines d'intérêt commun, et à promouvoir une participation la plus large possible des Alliés non membres de l'UE dans les initiatives relatives à la défense de l'UE ;
- i. à continuer à tenir la Russie responsable de ses violations incessantes et inacceptables du droit international et des normes internationales ainsi que de ses actes agressifs et à adopter les réponses nécessaires, y compris l'imposition de sanctions, tout en restant ouverts, dans la mesure du possible, à un dialogue constructif sur des sujets spécifiques, comme la maîtrise des armements ;
- j. à développer une stratégie euro-atlantique plus exhaustive et commune sur la Chine, fondée sur la convergence croissante entre les positions européennes et nord-américaines vis-à-vis de ce pays, en renforçant l'état de préparation de l'Alliance pour relever les défis posés par l'essor de la Chine, en déclarant explicitement l'inconditionnelle solidarité avec les Alliés soumis à une pression politique et économique sans précédent de la part de la Chine pour leur soutien actif au respect des droits humains dans ce pays et dans des pays d'Asie orientale, tout en continuant à rechercher des opportunités de dialogue constructif avec Pékin ;
- k. à poursuivre les efforts de l'OTAN et des Alliés dans la lutte antiterroriste et à actualiser le plan d'action de l'Alliance contre le terrorisme afin de tenir compte de l'évolution de la menace terroriste sous toutes ses formes et manifestations ;
- l. à poursuivre leurs efforts afin de s'assurer que l'OTAN maintienne son aptitude à projeter la stabilité, notamment en intensifiant l'aide et le soutien au renforcement des capacités apportées par l'OTAN à ses pays voisins ;
- m. à s'engager pleinement dans un processus de réflexion sur les enseignements à tirer de la mission de l'Alliance en Afghanistan, processus approuvé par les ministres des affaires étrangères de l'OTAN le 20 août 2021 ;
- n. à continuer de reconnaître pleinement et de tenir compte des conséquences du changement climatique sur la sécurité ;
- o. à approfondir les partenariats et à en établir des nouveaux avec des pays et des organisations partageant les mêmes valeurs, notamment dans la région Asie-Pacifique ;
- p. à réaffirmer leur engagement envers la politique de la porte ouverte de l'OTAN, à intensifier le soutien apporté à l'Ukraine, à la Géorgie et à la Bosnie-Herzégovine, et à les aider à accélérer leur intégration euro-atlantique ;



141 PC 21 E rév.1 fin

- q. à continuer de considérer la Méditerranée comme une zone d'importance vitale pour la sécurité de l'Alliance, en renforçant le soutien à la stabilité, à la défense et au développement des capacités de sécurité connexes des pays partenaires, également au vu des défis que pose la présence toujours plus massive de la Chine et de la Russie dans la région ;
  - r. à continuer à renforcer et à inclure dans leurs actions l'agenda sur les femmes, la paix et la sécurité.
-



COMMISSION SUR  
LA DÉMOCRATIE ET LA SÉCURITÉ  
120 CDS 21 F rév. 1 fin | Original : français

## DÉVELOPPER UNE APPROCHE PANSOCIÉTALE, INTÉGRÉE ET COORDONNÉE DE LA RÉSILIENCE POUR LES DÉMOCRATIES ALLIÉES<sup>1</sup>

### RÉSOLUTION 466

L'Assemblée,

1. **Constatant** que l'Alliance fait face à un environnement sécuritaire de plus en plus complexe dans lequel se multiplient les menaces militaires et non-militaires affectant les sociétés dans leur entièreté et **déclarant** qu'y faire face nécessite l'adoption d'une approche pansociétale, intégrée et coordonnée de la sécurité ;
2. **Dénonçant** les attaques perpétrées par des acteurs malveillants internes et externes à l'encontre des valeurs et structures démocratiques de l'Alliance et **rappelant** que l'engagement à respecter et à défendre ces dernières constitue la clé de voûte des efforts nationaux et collectifs réalisés par les pays de l'OTAN en vue de renforcer leur résilience ;
3. **Constatant** que la crise climatique et la crise de la biodiversité nous exposent à des menaces grandissantes en termes de catastrophes naturelles, de mouvements de population, d'instabilités politiques dans toutes les régions du monde, y compris sur les territoires des États membres ;
4. **Convaincue** que la capacité de l'Alliance à se relever rapidement d'un choc constitue sa première ligne de défense et **soulignant** que le maintien d'une dissuasion et d'une défense collectives crédibles est intrinsèquement lié au renforcement de la résilience des sociétés et des démocraties alliées ;
5. **Consciente** que la résilience et la sécurité de l'Alliance dépendent d'une meilleure préparation des acteurs civils et du développement d'une coopération efficace et approfondie avec le secteur militaire en temps de paix comme en période de crise ;
6. **Tenant compte** de ce que le renforcement de la résilience est avant tout une prérogative nationale, tout en **soulignant** l'interdépendance croissante des sociétés alliées et les vulnérabilités ainsi que le risque de défaillances en cascade que celle-ci peut comporter ;
7. **Rappelant** que l'article 3 du Traité de l'Atlantique Nord engage les Alliés à développer séparément et collectivement leur résilience et **saluant** la décision prise par les Alliés au sommet de l'OTAN en juin 2021 de faire de la résilience l'une des priorités pour OTAN 2030 ;
8. **Se félicitant** également de l'adoption, en juin 2021, de *l'Engagement renforcé en faveur d'une meilleure résilience*, ainsi que de la décision d'engager un processus d'évaluation et de révision des exigences de base de l'OTAN pour la résilience nationale ;

---

<sup>1</sup> présentée par la commission sur la démocratie et la sécurité et adoptée en séance plénière le lundi 11 octobre 2021

120 CDS 21 F rév. 1 fin

9. **Considérant** que la capacité de l'Alliance à faire face aux chocs dépend aussi de celle de ses partenaires, et donc de la coopération avec les États non-membres et les instances internationales, notamment l'Union européenne (UE), partageant nos valeurs démocratiques ;

10. **Notant** que la pandémie de Covid-19 a mis en évidence la nécessité de la préparation du secteur civil et de la coopération entre les secteurs civil et militaire dans la gestion des crises et **rendant hommage** à toutes celles et tous ceux, militaires comme civils, qui ont contribué et continuent de contribuer avec abnégation à la lutte contre la Covid-19 ;

11. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique et, le cas échéant, les organismes de l'OTAN :

- a. à placer le développement de la résilience, y compris démocratique, au cœur de la réflexion sur le futur de l'Alliance, notamment dans le cadre du processus OTAN 2030 et de la révision à venir du concept stratégique ;
- b. à mieux prendre en compte le lien fondamental entre résilience démocratique, résilience sociétale et sécurité et à réaffirmer leur attachement individuel et collectif à leurs valeurs communes en créant un centre pour la résilience démocratique au sein de l'OTAN pouvant soutenir les Alliés dans le renforcement de leurs systèmes et institutions démocratiques ;
- c. à encourager une coopération accrue entre les forces armées, les autorités publiques à tous les niveaux, le secteur privé et les populations, dans la préparation et la réponse aux crises ;
- d. à renforcer la communication et l'éducation concernant la résilience en direction des acteurs du secteur civil, et notamment des populations, afin de mieux les sensibiliser à leur rôle essentiel dans la préparation et la gestion efficaces des crises ;
- e. à accroître leur expertise, à développer leurs structures et à allouer des ressources financières et humaines suffisantes pour atteindre les objectifs fixés eu égard au renforcement de la résilience des sociétés alliées ;
- f. à prendre des mesures et à intensifier leurs efforts pour répondre aux exigences de base actuelles de l'OTAN, notamment en vue de consolider la résilience de leurs infrastructures critiques, y compris de leurs systèmes de communication et de transport ; diversifier leurs chaînes d'approvisionnement et renforcer leur sécurité énergétique, ce qui contribuerait à réduire leur exposition économique aux États qui mènent systématiquement des activités pernicieuses et hostiles contre l'Alliance ; et assurer la continuité des pouvoirs publics et des services publics, en particulier des systèmes de santé, en cas de crise ;
- g. à réviser, renforcer, élargir et rendre plus quantifiables les exigences de base afin de permettre une évaluation individuelle et collective, régulière et comparative, des capacités et des vulnérabilités des Alliés et à faciliter un partage plus fréquent de bonnes pratiques entre ces derniers ;
- h. à intégrer la protection des valeurs et institutions démocratiques ainsi que des processus électoraux parmi les exigences de base, notamment face aux cyberattaques et à la désinformation ;
- i. à exercer, opérationnaliser et améliorer leurs plans d'urgence en amont des crises en organisant fréquemment des exercices prenant en compte l'ensemble des menaces auxquelles fait face l'Alliance et incluant les secteurs civil et militaire, à l'échelle nationale comme otanienne, notamment avec l'appui du centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) ;

120 CDS 21 F rév. 1 fin

- j. à renforcer leurs efforts de planification et de gestion des crises en élaborant des systèmes d'alerte précoce et des plans d'urgence robustes et flexibles en coopération avec l'ensemble des acteurs militaires et civils, et en particulier les entreprises privées ;
  - k. à faciliter l'échange de bonnes pratiques entre les États membres et les pays partenaires et les organisations internationales, notamment l'UE, partageant l'attachement de l'Alliance aux valeurs démocratiques et ayant acquis une expertise spécifique dans le renforcement de la résilience et à renforcer leur coopération avec ceux-ci dans ce domaine ;
  - l. à tirer les enseignements de la pandémie de Covid-19 dans le domaine de la résilience, notamment concernant la capacité de réaction aux crises des infrastructures de santé, et à les transposer dans leurs politiques de préparation et de réponse aux crises futures.
-



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION  
DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SÉCURITÉ  
122 ESC 21 F rév. 1 fin | Original : anglais

## DÉPENSES DE DÉFENSE ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE L'ALLIANCE<sup>1</sup>

### RÉSOLUTION 469

L'Assemblée,

1. **Reconnaissant** que la pandémie de Covid-19 et la récession mondiale qu'elle a engendrée ont exercé des pressions importantes sur les budgets des pays alliés ;
2. **Notant** que l'allocation de ressources limitées constitue un défi sérieux et durable pour les gouvernements et les parlements démocratiques ;
3. **Reconnaissant** les préoccupations légitimes selon lesquelles les gouvernements alliés pourraient être tentés de réduire les dépenses de défense pour couvrir d'autres dépenses prioritaires plus urgentes ;
4. **Observant** que l'environnement de sécurité reste marqué par certains risques et menaces que la pandémie et la crise économique qui l'accompagne n'ont fait qu'exacerber ;
5. **Rappelant** que, même avant la pandémie, les gouvernements alliés avaient identifié une nécessité commune de veiller à ce que les dépenses et les investissements militaires soient suffisants pour répondre aux exigences de sécurité actuelles et futures ;
6. **Réaffirmant** que, lors du sommet du pays de Galles de 2014, les Alliés se sont engagés à allouer 2 % de leur PIB à la défense et 20 % des budgets de défense respectifs aux équipements majeurs, à la recherche et au développement ;
7. **Encouragée** par le fait que, depuis 2014, un certain nombre d'Alliés ont atteint ces objectifs de dépenses et d'investissements, tandis que d'autres ont réalisé des progrès importants et sont en passe de les atteindre d'ici 2024 ;
8. **Se préoccupant** toutefois du fait que plusieurs pays alliés ne seront pas en mesure de respecter leurs engagements en matière de dépenses et d'investissements d'ici 2024, ce qui pourrait compromettre la solidarité même qui fait le succès de l'OTAN ;
9. **Convaincue** que les dépenses de défense restent un fondement de la sécurité nationale, une condition préalable à la croissance économique et qu'elles peuvent favoriser la création d'emplois tout en générant des avancées technologiques ayant d'importantes applications commerciales ;
10. **Soulignant** que des réductions brutales et durables des dépenses de défense affaibliraient invariablement la base industrielle de défense, entraîneraient une perte permanente du capital humain spécialisé dans le secteur et compliqueraient fortement toute augmentation requise de la production dans le futur ;

---

<sup>1</sup> présentée par la commission de l'économie et de la sécurité et adoptée en séance plénière le lundi 11 octobre 2021



122 ESC 21 F rév. 1 fin

11. **Notant** que le développement multinational des capacités peut aider les Alliés à augmenter leur pouvoir d'achat collectif, à réduire les coûts, à accroître l'interopérabilité et à atteindre les objectifs fixés en matière de capacités ;
12. **Se félicitant** de la création de l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA), qui stimulera la coopération transatlantique sur les technologies critiques, favorisera l'interopérabilité et dopera l'innovation civile dans les États membres de l'Alliance ;
13. **Saluant** l'approche favorable à une coopération européenne en matière de défense qui renforcerait à la fois l'UE et l'OTAN, en garantissant que les capacités de l'OTAN ne soient ni dupliquées ni réduites, et **soulignant** le rôle de l'OTAN en tant que principale organisation de défense et de sécurité transatlantique ;
14. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique :
  - a. à veiller à ce que tous les Alliés respectent l'engagement en matière d'investissements de défense, engagement réaffirmé tout récemment au sommet de l'OTAN de juin 2021, en s'attachant non seulement à atteindre la barre des 2 % des dépenses, mais également en privilégiant le développement des capacités et la poursuite de l'objectif de 20 % des budgets de défense nationaux consacrés aux achats d'équipement ainsi qu'à la recherche et au développement ;
  - b. à mettre à profit le processus OTAN 2030 et l'élaboration du nouveau concept stratégique de l'OTAN pour galvaniser la volonté politique nécessaire au respect de ces engagements de sécurité fondamentaux et pour approfondir la coopération de manière à utiliser plus efficacement les ressources limitées allouées à la défense ;
  - c. à entreprendre des efforts collectifs et nationaux pour faire progresser le développement des capacités et les investissements à long terme consacrés à la défense, en particulier à respecter les objectifs de capacités convenus et attribués aux différents Alliés par le biais du processus OTAN de planification de défense ;
  - d. à renforcer les efforts visant à améliorer l'efficacité des dépenses de défense, afin de réduire les charges financières tout en optimisant les capacités profondément indispensables ;
  - e. à maintenir les budgets d'acquisition et d'investissement dans la défense, ce qui garantira le bon fonctionnement de la base industrielle de défense et le développement de capacités futures ;
  - f. à promouvoir la consolidation des industries de défense soumises à de fortes pressions, tant au niveau européen que transatlantique, ce qui permettra de réduire les coûts, d'approfondir l'interopérabilité et de favoriser une plus grande intégration de la défense au sein de l'Alliance ;
  - g. à encourager une plus grande ouverture des marchés transatlantiques de la défense ;
  - h. à compléter la jauge des 2 % avec des indices de mesure supplémentaires, basés notamment sur des réalisations concrètes telles que le développement de capacités et/ou sur les tendances en matière de dépenses, ce qui peut contribuer à offrir un tableau plus complet des efforts fournis en matière de défense nationale et collective.



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION DÉFENSE ET SÉCURITÉ

125 DSC 21 F rév. 1 fin | Original : français

## SOUTENIR L'ENGAGEMENT DE L'OTAN ENVERS UNE DÉFENSE ET DISSUASION RENFORCÉES À L'HORIZON 2030<sup>1</sup>

### RÉSOLUTION 467

L'Assemblée,

1. **Reconnaissant** la complexité des défis conventionnels, hybrides et non militaires auxquels l'Alliance est confrontée face à des acteurs étatiques et non étatiques, et **prenant acte** de l'approche à 360 degrés adoptée par l'OTAN pour maintenir une posture de défense et de dissuasion dynamique, crédible et efficace ;
2. **Applaudissant** les mesures importantes prises depuis 2014 pour adapter et renforcer la posture de défense et de dissuasion de l'Alliance afin de relever les défis que pose l'environnement de sécurité international auquel est confrontée la communauté euro-atlantique, celles-ci ayant permis d'améliorer sensiblement l'état de préparation, la présence et la résilience des forces dans l'ensemble de l'Alliance ;
3. **Saluant** la décision d'élaborer le nouveau concept stratégique de l'OTAN afin de refléter l'éventail des défis de sécurité complexes auxquels les Alliés sont confrontés aujourd'hui ;
4. **Condamnant fermement** la politique étrangère toujours plus agressive de la Russie, et notamment les annexions et les occupations illégales de territoires, appuyée par l'expansion et la modernisation continues de ses forces conventionnelles et nucléaires, qui conduit à une dangereuse politique de la corde raide le long des frontières Est de l'OTAN et des mers adjacentes ;
5. **Alarmée** par les tentatives croissantes de la Russie de cibler les infrastructures critiques et les institutions démocratiques des Alliés et des partenaires de l'OTAN par le biais de cyberattaques et de campagnes de désinformation agressive, ainsi que par son utilisation provocatrice d'autres tactiques hybrides malveillantes dans le but de perturber et de diviser l'Alliance ;
6. **Préoccupée** par le fait que le comportement de plus en plus entreprenant de la Chine, y compris ses ambitions militaires dans les domaines cybernétique, spatial et maritime, représente un défi systémique pour l'ordre international fondé sur les règles avec des implications sécuritaires potentielles pour l'OTAN et ses États membres ;
7. **Troublée** par la récente expansion accélérée de l'arsenal nucléaire de la Chine et son nombre croissant de missiles basés à terre, perturbant l'équilibre mondial des forces de dissuasion nucléaire ;
8. **Vigilante** face à la menace persistante que fait peser le terrorisme sur la sécurité internationale, et **attentive** à l'évolution des moyens complexes employés par les réseaux terroristes et groupes armés ;

---

<sup>1</sup> présentée par la commission de la défense et de la sécurité et adoptée en séance plénière le lundi 11 octobre 2021

9. **Faisant écho** à la détermination déclarée par les Alliés au sommet de juin 2021 de continuer à renforcer l'OTAN en tant que cadre d'organisation de la défense collective de la zone euro-atlantique, et **soutenant** l'engagement continu des Alliés à maintenir une gamme appropriée de capacités nucléaires, conventionnelles et de défense antimissile pour la dissuasion et la défense ;
10. **Encouragée** par l'adoption du concept-cadre de l'OTAN sur la capacité à combattre et du concept de dissuasion et de défense pour la zone euro-atlantique, tels que convenus dans l'agenda OTAN 2030, afin de continuer à assurer la modernisation et l'état de préparation des forces alliées ;
11. **Soulignant** la nécessité de préserver l'avance technologique de l'Alliance pour maintenir une posture de défense et de dissuasion crédible à mesure que la nature des conflits évolue et, par conséquent, **encouragée** par la création de l'accélérateur civilo-militaire d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) afin de favoriser la coopération et les investissements transatlantiques pour le développement de technologies émergentes et disruptives ;
12. **Soutenant** l'établissement d'un centre d'excellence spatial en France en reconnaissance de la nécessité de continuer à assurer une défense et une dissuasion efficaces à travers tous les domaines opérationnels ;
13. **Rappelant** la détermination continue des Alliés à l'égard de l'engagement en matière d'investissements de défense pris en 2014 afin de garantir l'adaptation permanente de l'Alliance en matière de défense et de dissuasion et la réalisation des objectifs de l'agenda OTAN 2030 ;
14. **Réitérant** le soutien continu de l'OTAN à la politique de la porte ouverte définie dans l'article 10 du traité de Washington ;
15. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique :
  - a. à soutenir pleinement le renouvellement de la priorité accordée par l'Alliance à la dissuasion et à la défense en tant que tâche principale de l'OTAN, essentielle au maintien du lien transatlantique et étayée par l'article 5 du traité de Washington, et veiller à ce que le nouveau concept stratégique reflète ce principe fondamental ;
  - b. à continuer de travailler collectivement afin de garantir que l'Alliance maintient une posture de défense et de dissuasion dynamique et adaptable, basée sur une combinaison appropriée de capacités nucléaires, conventionnelles et de défense antimissile, et reflétant les réalités de l'environnement de sécurité international ;
  - c. à faire correspondre la ferme volonté politique démontrée lors du sommet de juin 2021 avec les ressources nécessaires pour maintenir et renforcer l'ensemble des initiatives de l'Alliance post-2014, notamment par un attachement soutenu à l'engagement en matière d'investissements de défense de 2014 ;
  - d. à garantir la mise en œuvre rapide et efficace des nouvelles décisions prises au sommet de juin 2021 pour renforcer la posture de défense et de dissuasion de l'Alliance, en particulier le concept-cadre de l'OTAN sur la capacité à combattre et le concept de dissuasion et de défense pour la zone-euro atlantique, en tant qu'instruments clés pour rationaliser la modernisation et l'état de préparation des forces alliées ;
  - e. à inspirer une innovation de défense dynamique et à la pointe dans toute l'Alliance en investissant dans l'accélérateur civilo-militaire DIANA, ainsi qu'en encourageant activement et parrainant financièrement une coopération significative entre les gouvernements, le secteur privé, les acteurs non gouvernementaux et les milieux universitaires ;

125 DSC 21 F rév. 1 fin

- f. à parrainer des initiatives alliées visant à renforcer la position de l'OTAN dans le cyberspace et l'espace, notamment en soutenant les récents centre des cyberopérations et centre d'excellence pour l'espace ;
  - g. à continuer de renforcer le rôle de l'OTAN dans la lutte internationale contre le terrorisme, en particulier par la mise à jour du plan d'action antiterroriste de l'OTAN, qui renforce la capacité de l'Alliance à détecter et à prévenir le terrorisme grâce à d'importants investissements nationaux et alliés sur le territoire national, ainsi qu'à renforcer les capacités et les opérations des partenaires à l'étranger ;
  - h. à continuer de renforcer la posture de dissuasion et de défense en développant la coopération déjà existante avec les pays aspirant à l'adhésion à l'OTAN ;
  - i. à rester engagés à l'égard de la double approche, qui constitue le principal cadre des relations OTAN-Russie, en adoptant une posture de dissuasion crédible et dynamique face à l'agression russe, tout en restant ouverts à un dialogue constructif lorsque cela est possible ;
  - j. à œuvrer ensemble à l'élaboration d'une stratégie transatlantique globale et conjointe à l'égard de la Chine, en recherchant idéalement un engagement coopératif lorsque cela est possible, mais en se préparant également à relever tout défi que l'essor de la Chine pourrait poser pour la sécurité transatlantique et l'ordre international fondé sur les règles ;
  - k. à évaluer, lors des prochains sommets qui se tiendront en Espagne en 2022 et à Vilnius en 2023, les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'agenda OTAN 2030 en ce qui concerne la dissuasion et la défense
-



COMMISSION DE  
LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ  
139 DSC 21 F rév.2 fin | Original : français

## TIRER LES ENSEIGNEMENTS DE L'ENGAGEMENT DE L'OTAN EN AFGHANISTAN<sup>1</sup>

### RÉSOLUTION 468

L'Assemblée,

1. **Saluant** le dévouement et le sacrifice des pays membres et des pays partenaires de l'Alliance ainsi que du personnel afghan qui ont servi côte à côte en Afghanistan au cours des 20 dernières années ;
2. **Rendant hommage** aux soldats alliés, aux soldats des pays partenaires et au personnel civil qui ont assuré, en août 2021, à Kaboul, l'évacuation sécurisée de plus de 120 000 citoyens des pays de l'Alliance, ressortissants des pays partenaires et Afghans en danger ;
3. **Appuyant** les efforts déployés par les pays alliés et les pays partenaires pour accueillir les ressortissants afghans répondant aux conditions requises qui ont contribué aux opérations menées par l'OTAN et les Alliés en Afghanistan ;
4. **Rappelant** la puissante démonstration de solidarité des Alliés envers les États-Unis lorsque l'OTAN a invoqué l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord pour la première fois de son histoire à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001 ;
5. **Soulignant** que la mission de l'OTAN en Afghanistan, mandatée par l'ONU, a fait suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001 qui avaient été orchestrés depuis l'Afghanistan, et que grâce aux efforts fournis et à la solidarité manifestée par plus de 50 pays, aucun des attentats terroristes perpétrés sur le territoire des pays de l'Alliance n'a, depuis lors, été planifié depuis l'Afghanistan ;
6. **Déterminée** à faire en sorte que l'Afghanistan ne serve plus jamais de sanctuaire du terrorisme international et à préserver les acquis enregistrés à cet égard au cours des 20 dernières années ;
7. **Soulignant** que la présence de l'OTAN en Afghanistan a contribué à obtenir, en faveur du peuple afghan, en particulier des femmes et des filles, des avancées politiques, économiques et sociales sans précédent ;
8. **Affirmant** que tout gouvernement afghan devra respecter ses obligations sur le plan international ; protéger les droits humains de tous les Afghans, en particulier des femmes, des enfants et des minorités ; observer l'État de droit ; permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire ; et veiller à ce que l'Afghanistan ne serve plus jamais de sanctuaire du terrorisme international ;
9. **S'alarmant** des informations faisant état de détentions arbitraires, d'intimidation et de violences commises par les talibans contre la population afghane ;

---

<sup>1</sup> présentée par la commission de la défense et de la sécurité et adoptée en séance plénière le lundi 11 octobre 2011

139 DSC 21 F rév. 2 fin

10. **Vivement préoccupée** par le risque d'une crise humanitaire, d'une guerre civile, d'une augmentation de la criminalité, de l'immigration clandestine, du trafic d'êtres humains et de stupéfiants et/ou d'une déstabilisation de l'Afghanistan et des États avoisinants ;
11. **Soulignant** que tout gouvernement afghan qui refuse de se conformer à ses obligations internationales, s'expose à un profond isolement international ;
12. **Reconnaissant** que l'effondrement des institutions afghanes soulève des questions auxquelles les Alliés devront répondre ensemble ;
13. **Sensible** à la volonté des Alliés de tirer les enseignements de leur action en Afghanistan et **déterminée** à contribuer activement à ce processus ;
14. **Convaincue** que les enseignements tirés de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan présenteront un intérêt direct pour le prochain concept stratégique de l'Organisation et qu'ils devront y être intégrés ;
15. **Ne doutant pas** que le prochain concept stratégique de l'OTAN prendra en compte l'ensemble des menaces complexes qui pèsent sur la sécurité de l'Alliance, en particulier le défi posé par le terrorisme international tel qu'il a évolué au cours des deux dernières décennies depuis que les Alliés se sont engagés pour la première fois dans le pays ;
16. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique :
  - a. à procéder à une évaluation approfondie, lucide et exhaustive des 20 ans de présence de l'Alliance en Afghanistan ;
  - b. à intégrer dans le nouveau concept stratégique de l'OTAN et l'agenda élargi OTAN 2030 les enseignements tirés, en particulier les leçons en matière de consultation politique, d'évaluation de la menace, de processus de prise de décision et d'adaptation en conduite des opérations, mais également relatives au renseignement, aux opérations, à la lutte contre le terrorisme, à la formation et au renforcement des capacités des partenaires, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et le trafic de stupéfiants ;
  - c. à utiliser l'Assemblée parlementaire de l'OTAN comme plateforme de libre discussion sur l'engagement de l'OTAN en Afghanistan, au sein de laquelle les législateurs alliés pourront débattre de questions difficiles, s'entendre sur les leçons qui s'imposent et maintenir une cohésion alors que l'Alliance préparera les prochaines étapes ;
  - d. à participer au travail de la communauté internationale visant à faire pression sur tout gouvernement afghan pour qu'il respecte ses obligations internationales, en usant de tous les instruments diplomatiques, politiques et économiques dont les Alliés disposent pour faire en sorte que les nouvelles autorités afghanes renoncent à la violence et aux représailles, soutiennent un processus politique sans exclusive dans le respect des droits humains fondamentaux de tous les Afghans et en garantissant la participation des femmes à la vie politique et civile, empêchent l'Afghanistan de redevenir un sanctuaire du terrorisme international, permettent aux Afghans et aux non Afghans répondant aux conditions requises de quitter le pays en toute sécurité s'ils le souhaitent, permettent l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire en Afghanistan et assument davantage de responsabilités dans la crise des réfugiés et ne laissent pas cette lourde charge aux seuls pays voisins ;
  - e. à intégrer les retours d'expérience dans le processus de réflexion visant à adapter l'approche de l'OTAN de la lutte contre le terrorisme aux nouvelles circonstances stratégiques et à

obtenir des partenaires régionaux et internationaux qu'ils veillent à ce que l'Afghanistan ne serve plus jamais de sanctuaire aux organisations terroristes internationales, mais aussi à relever le défi du terrorisme international partout où il menace les intérêts et les populations des pays de l'Alliance ;

- f. à coopérer activement avec les pays de la région et les organisations internationales compétentes telles que l'ONU et l'UE pour aider les réfugiés afghans, atténuer les effets de la crise humanitaire en cours et préserver la stabilité régionale ;
  - g. à accroître les efforts pour prévenir le terrorisme en soutenant la stabilité et le développement connexe des capacités de sécurité dans les pays partenaires régionaux afin d'éviter d'éventuelles interactions avec des groupes fondamentalistes dans la région méditerranéenne.
-





ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION DES SCIENCES ET DES  
TECHNOLOGIES

129 STC 21 F rév. 1 fin | Original : anglais

## RELANCER LA MAÎTRISE DES ARMEMENTS DANS UN ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE CHANGEANT<sup>1</sup>

### RÉSOLUTION 472

L'Assemblée,

1. **Constatant** que l'Alliance est confrontée à un environnement stratégique instable, caractérisé par une compétition systémique croissante et des progrès technologiques rapides ;
2. **Réaffirmant** l'engagement pris de longue date par l'OTAN de favoriser et de renforcer la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération, comme réitéré par les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN lors du sommet de Bruxelles en 2021 ;
3. **Saluant** la décision conjointe des États-Unis et de la Russie de prolonger le nouveau traité START de réduction des armes stratégiques et de lancer un dialogue sur la stabilité stratégique ;
4. **Déplorant** le non-respect par la Russie d'autres accords de maîtrise des armements, dont le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), le Traité « Ciel ouvert », le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE) et la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) ;
5. **Préoccupée** par le développement rapide et sans précédent de l'arsenal nucléaire stratégique de la Chine et, dans ce contexte, par le refus de Pékin d'engager des pourparlers sur la maîtrise internationale des armements ;
6. **Consciente** que les technologies émergentes et de rupture (TE/TR) peuvent révolutionner les capacités militaires futures, ce qui pourrait fragiliser les cadres internationaux de maîtrise des armements existants et saper la stabilité stratégique ;
7. **Soulignant** cependant que les TE/TR peuvent aussi rendre les régimes de vérification plus exhaustifs et plus efficaces, et donc renforcer la maîtrise des armements au niveau international ;
8. **Rappelant** que dans la mesure où la technologie spatiale a connu des progrès rapides au cours des dernières décennies, il devient nécessaire de disposer d'un cadre de maîtrise des armements plus robuste afin de prévenir une militarisation, notamment par le déploiement d'armes offensives, de l'espace ;
9. **Réaffirmant** la volonté des Alliés de renoncer au déploiement d'armes offensives dans l'espace, tout en **condamnant** ceux opérés par la Russie et la Chine comme une menace posée à la paix et à la sécurité internationales ;
10. **Soulignant** que la pandémie de Covid-19 a exposé au grand jour la menace que présentent les agents biologiques pathogènes pour la santé et la sécurité mondiales et éveillé les consciences sur le spectre potentiel du bioterrorisme ;

<sup>1</sup> Présentée par la commission des sciences et des technologies et adoptée en séance plénière le lundi 11 octobre 2021

11. **Consciente** que les avancées rapides dans le domaine de la biotechnologie rendent les outils et les applications y afférents plus accessibles au grand public et pourraient faciliter à l'avenir les actes bioterroristes ;

12. **Convaincue** que dans un environnement stratégique incertain, la maîtrise des armements, la défense collective et la dissuasion doivent aller de pair, et **se félicitant** du soutien des Alliés en faveur de nouvelles négociations sur la maîtrise des armements ayant pour objectif d'améliorer la sécurité de l'Alliance en tenant compte du contexte international en matière de sécurité ;

13. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique :

- a. à conserver une capacité de dissuasion nucléaire sûre, sécurisée, efficace et survivable, qui puisse s'adapter de fait aux évolutions technologiques rapides d'aujourd'hui ;
- b. à œuvrer de concert pour renforcer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui est la seule voie crédible vers le désarmement nucléaire ;
- c. à continuer à faire pression sur la Russie pour qu'elle respecte ses engagements et ses obligations internationales au titre des cadres de maîtrise des armements existants, tout en l'encourageant à collaborer avec les Alliés pour renforcer le Traité de 1967 sur l'espace extra-atmosphérique et la Convention de 1972 sur les armes biologiques ou à toxines (CABT) ;
- d. à engager de manière directe les responsables chinois dans un dialogue sur la nécessité de participer à la maîtrise des armements, en soulignant les bienfaits communs qu'elle est susceptible de procurer à toutes les parties si celle-ci est mutuelle, globale et vérifiable ;
- e. à encourager le débat public concernant les avantages, les objectifs et l'utilité de la maîtrise internationale des armements ;
- f. à promouvoir le recours à l'OTAN comme enceinte importante pour y tenir des débats approfondis et des consultations étroites sur les efforts internationaux de maîtrise des armements entre les 30 États membres, afin d'élaborer conjointement des positions globales, cohérentes et unies en vue de négociations futures sur la maîtrise des armements qui amélioreront la sécurité de l'Alliance ;
- g. à réfléchir ensemble à des règles de conduite, normes et critères préliminaires pour régir le déploiement mondial des technologies émergentes et de rupture dans les systèmes militaires afin de préserver à l'avenir la stabilité stratégique ;
- h. à évaluer comment les parties peuvent exploiter au mieux les TE/TR pour améliorer les mécanismes de vérification sur la maîtrise des armements afin de rendre cette dernière de plus en plus robuste, exhaustive et efficace ;
- i. à accroître le financement de la recherche et développement (R&D) consacrée par les Alliés aux technologies émergentes et de rupture – en particulier les sept qui sont énoncées dans la « Stratégie de l'OTAN pour une mise en œuvre cohérente des technologies émergentes et des technologies de rupture »<sup>2</sup> –, de manière à préserver l'avance technologique de l'OTAN ;

---

<sup>2</sup> Intelligence artificielle (IA), données et informatique, systèmes autonomes, technologies quantiques, biotechnologie et amélioration des capacités humaines, technologies hypersoniques et espace.

129 STC 21 F rév. 1 fin

- j. à soutenir les initiatives qui, visant à accroître la sûreté et la sécurité dans l'espace extra-atmosphérique, peuvent contribuer au développement d'un nouveau cadre de maîtrise des armements susceptible d'empêcher une militarisation de l'espace en s'appuyant directement sur le Traité de 1967 sur l'espace extra-atmosphérique, lequel demeure la référence pour la maîtrise des armements dans l'espace ;
  - k. à sensibiliser les parlements nationaux et l'opinion publique à la fois sur le spectre des menaces biologiques et sur l'importance de la défense biologique ;
  - l. à évaluer attentivement, le cas échéant, comment les mesures visant à détecter et prévenir la prolifération des matières biologiques à double usage et des équipements y afférents peuvent être améliorées ; et
  - m. à renforcer le cadre réglementaire international de la défense biologique en apportant un plus grand soutien à l'Unité d'appui à l'application de la CABT, qui manque cruellement de fonds et de personnel et à explorer les possibilités d'adoption d'un protocole de vérification efficace dont le but serait de contrôler et d'évaluer la conformité à la Convention.
-



## MAINTAINING NATO'S FOCUS ON THE RUSSIAN CHALLENGE<sup>1</sup>

### RESOLUTION 470

---

The Assembly,

1. **Stressing** that, in the context of the increasingly complex global strategic environment, the Russian Federation's aggressive actions continue to pose the most immediate threat to Euro-Atlantic security;
2. **Regretting** that, despite NATO's consistent efforts to engage with Russia, especially since the signing of the 1997 NATO-Russia Founding Act, currently relations between Russia and the Euro-Atlantic community are at a new post-Cold War low, as a result of Moscow's aggressive actions and unacceptable violations of international laws and norms, which constitute a threat to Euro-Atlantic security;
3. **Noting** that the upcoming development of NATO's new Strategic Concept constitutes a timely opportunity to adjust the North Atlantic Treaty Organization's approach towards the continuous and evolving challenges posed by Russia;
4. **Reaffirming** the continued relevance of the dual-track approach – based on strong defence and deterrence while remaining open to political dialogue – towards Russia, **stressing** the focus on strong deterrence and defence and **underscoring** that until Russia demonstrates compliance with international law and its international obligations and responsibilities, there can be no return to business as usual;
5. **Condemning** Russia's ongoing violation of the territorial integrity of Georgia, Ukraine and the Republic of Moldova, the illegal curtailing of the freedom of navigation to and from the Sea of Azov, as well as in the Black Sea, Russia's persistent efforts to destabilise these countries, to derail their European and/or Euro-Atlantic integration, and to incite reckless and irresponsible escalations;
6. **Expressing concern** about the grave human rights violations and ethnic discrimination against Georgians in the occupied territories of Abkhazia and Tskhinvali region/South Ossetia, **stressing** the necessity of implementation of the EU-mediated ceasefire agreement by the Russian Federation and **underlining** the right of internally displaced people and refugees to return to their homes;
7. **Applauding** the establishment of the Crimea Platform which aims to restore Ukraine's control over this territory in full accordance with international law, **emphasising** that the Euro-Atlantic community will never recognise the temporary occupation and illegal annexation of Crimea and **condemning** in the strongest terms the systematic human rights violations and the oppression of the Crimean Tatar and ethnic Ukrainian communities in the peninsula;

---

<sup>1</sup> presented by the Political Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 11 October 2021

127 PC 21 E rev. 1 fin

8. **Cognisant** of Russia's current extensive military modernisation programme, including endeavours to develop new destabilising nuclear weapons, its military build-up and deployment of modern anti-access/area denial (A2/AD) systems along NATO's eastern flank, including in the illegally occupied Crimea, its deepening military integration with Belarus, its growing military co-operation with China and its military presence in the Arctic and the Middle East;
9. **Deeply concerned** by Russia's actions that undermine the global arms control and Weapons of Mass Destruction (WMD) non-proliferation regime, including its violations of the Intermediate-Range Nuclear Forces (INF) Treaty, its failure to fully comply with its obligations under the Treaty on Open Skies, its selective implementation of the Vienna Document, and its failure to implement the Treaty on Conventional Armed Forces in Europe;
10. **Disturbed** by the regular breaches of Allied airspace, aggressive behaviour towards Allied vessels exercising their right to freedom of navigation in the Black Sea as well as the conduct of large-scale, no-notice and snap exercises near the borders of NATO Allies and partners;
11. **Mindful** of the challenges to Euro-Atlantic security posed by hybrid warfare tools Russia employs in attempts to subvert Allies and partner nations, including cyberattacks, disinformation, the deployment of mercenaries, disruptive actions by Russian intelligence services, including targeted killings using prohibited chemical substances, the use of energy and corruption as foreign policy tools and the meddling in domestic political affairs, and **welcoming** the statement made by Allied leaders at the 2021 Brussels Summit that "in cases of hybrid warfare, the Council could decide to invoke Article 5 of the Washington Treaty";
12. **Denouncing** the increasingly authoritarian nature of the regime, the systematic repressions against the remnants of democratic opposition, civil society and independent media, the absence of free elections and independent judiciary and the attempts to curtail internet freedom;
13. **Condemning** the illegal organisation and holding by Russia of the elections to the State Duma in the annexed Crimea as well as compelling Ukrainian citizens with illegally issued Russian passports to take part in these elections in the occupied territories in Donetsk and Luhansk regions;
14. **Further condemning** Russian support of brutal dictatorships across the world, including in Belarus, which is currently instrumentalising migration as a tool of hybrid warfare against NATO's eastern flank countries;
15. **Underscoring** the inalienable right of Russia's neighbours to choose their alliances, and **reiterating** its unwavering support for the NATO Open Door policy which no third country can veto;
16. **Welcoming** decisions of the Allied leaders at the 2021 Brussels Summit aimed at strengthening the Alliance's defence and deterrence vis-à-vis the threats emanating from Russia, and **praising** the effectiveness of the enhanced Forward Presence (eFP) and tailored Forward Presence (tFP) as a demonstration of a common resolve to face security threats on the Alliance's eastern flank;
17. **Reaffirming** that the Alliance solely serves a purpose of defending its members and supporting its partners and does not seek confrontation with Russia;
18. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
  - a. to clearly identify in the new NATO Strategic Concept that Russia's aggressive actions pose the most immediate threat to Euro-Atlantic security and NATO's shared values of individual liberty, human rights, democracy and the rule of law;

127 PC 21 E rev. 1 fin

- b. to pursue a clear-eyed policy vis-à-vis Russia primarily based on strengthening the Allied defence and deterrence capabilities and societal resilience against threats posed by Russia, and remaining open to periodic, focused and meaningful dialogue, in line with NATO's dual-track approach;
- c. to implement the decisions taken at the 2021 Brussels Summit to further enhance the Alliance's defence and deterrence posture, including on the eastern flank, to consider holding more frequent joint exercises, increasing rotational deployments and addressing capability gaps in the region, to consider using NATO's common funding to support eFP and tFP and to ensure, in co-operation with the EU, the effective implementation of military mobility projects to enable rapid reinforcement of NATO units on the eastern flank in case of crisis;
- d. to step up NATO's support for the efforts of Georgia and Ukraine to accelerate their process of Euro-Atlantic integration, to signal solidarity with Georgia and Ukraine through increased joint exercises and practical support to their ability to defend themselves, and to continue to denounce Russia's temporary occupation and illegal annexation of parts of Ukraine, Georgia and the Republic of Moldova, including in the NATO-Russia Council;
- e. to support the implementation of the provisions of the Joint Declaration of the Crimea Platform participants, issued in Kyiv, Ukraine, on 23 August 2021;
- f. to reinforce Allied resilience in the face of Russia's hybrid threats by further improving NATO's situational awareness and expanding its toolbox to counter these threats, including exchanging best practices of identifying and debunking Russian disinformation, mainstreaming responses to hybrid threats in joint exercise scenarios and enhancing collaboration with the private sector and the EU;
- g. to increase strategic awareness of new Russian foreign policy endeavours, such as its relations with China and its activities in the Middle East and Africa, which could affect the Euro-Atlantic security, by creating a designated unit within NATO's Joint Intelligence and Security Division to monitor these trends and share intelligence;
- h. to use every diplomatic and economic leverage, including the continued application of meaningful sanctions, to raise the cost for Russia's aggressive and destabilising behaviour and its violation of international law and human rights, and to promote the adoption of Magnitsky legislation across the Euro-Atlantic community and beyond in order to hold Russian officials and individuals accountable for human rights abuses and significant corruption;
- i. to address vulnerabilities stemming from dependency on Russian resources, including by demonstrating solidarity with Allies and strategic partners on projects affecting their energy security, and by redoubling efforts to implement ambitious climate agendas in Europe and North America;
- j. to keep current channels of communication with Russia open in order to prevent accidental escalation and, while being realistic about the prospects of genuine dialogue with the current regime, to explore avenues for dialogue in specific areas, including arms control, counter-terrorism, pandemic response and climate change, if it serves the Alliance's security interests;
- k. to build international pressure on Russia to immediately release all prisoners of conscience and to stop its assistance to political persecutions and human rights violations in Belarus, and to explore ways for individual Allies to support Russian civil society and those facing repression by the current regime for their political and civic activities.



POLITICAL COMMITTEE  
141 PC 21 E rev. 1 fin | Original: English

## REAFFIRMING TRANSATLANTIC COHESION AND IMPLEMENTING 2021 NATO BRUSSELS SUMMIT DECISIONS<sup>1</sup>

### RESOLUTION 471

The Assembly,

1. **Recognising** the ongoing profound changes in the global strategic environment, marked by the reignition of geopolitical competitions, the challenges to the rules-based global order posed by the Russian and Chinese authoritarian regimes, the increasing urgency of global threats such as climate change and pandemics, and the proliferation of emerging and disruptive technologies;
2. **Recognising** that the strong transatlantic bond between Europe and the United States and Canada remains the cornerstone of stability and security in and beyond the Euro-Atlantic area;
3. **Highlighting** the significance of the 2021 Brussels Summit in revitalising the transatlantic bond and laying out a clear path for NATO's ongoing adaptation to this new strategic environment;
4. **Welcoming** in particular the greater emphasis placed at the Summit on shared democratic values, which constitute the foundation of NATO, along with shared security concerns, and distinguish it from other military alliances;
5. **Applauding** the endorsement by Allied Heads of State and Government at the Brussels Summit of the NATO 2030 agenda and its key lines of effort, including the development of NATO's new Strategic Concept;
6. **Recognising** that many of these priorities align with the Assembly's own recommendations and **grateful** to the NATO leadership for the active and fruitful engagement with the Assembly on NATO 2030;
7. **Emphasising** the important opportunity that the upcoming development of the new Strategic Concept offers to seal a new transatlantic strategy for the changing security environment, reaffirm the Alliance's democratic values, and bolster transatlantic unity, and **looking forward** to contributing to this process;
8. **Highlighting** in particular the Allied leaders' pledge to deepen and broaden political consultations in NATO;
9. **Paying tribute** to Allied and partner armed forces for their service and the sacrifices they made in Afghanistan since 2001, ensuring that Afghanistan did not serve as a terrorist safe haven and facilitating significant democratic, economic, and human rights achievements in the past 20 years;

---

<sup>1</sup> presented by the Political Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 11 October 2021



10. **Recognising** that Russia's aggressive actions, both military and hybrid, including through proxies, increasingly threaten Euro-Atlantic security and contribute to instability along NATO borders and beyond;
11. **Recognising** that the rise of China is one of the most complex geopolitical shifts in generations that presents systemic challenges to the global rules-based order, but also brings opportunities to engage on areas of relevance to the Alliance;
12. **Stressing** the importance of the Mediterranean and the Middle East regions for Euro-Atlantic security;
13. **Acknowledging** that NATO's adaptation to meet current and emerging challenges from all directions and across domains will require a further evolution of its deterrence and defence posture;
14. **Convinced** that meeting Allied level of ambition requires additional resources, both through national defence expenditure and NATO common funding;
15. **Commending** NATO and individual Allies for demonstrating solidarity and providing invaluable support with medical supplies and equipment to Allies and partners requiring assistance during the COVID-19 pandemic;
16. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
  - a. to reassert, in the updated NATO Strategic Concept, the solidarity of the Alliance in the face of old and new threats, and to re-affirm the importance of North American political engagement and military presence in Europe, as well as the transatlantic commitment to the shared principles of democracy, individual liberty, human rights, and the rule of law, which are enshrined in the North Atlantic Treaty;
  - b. to identify, building upon their agreement at the Brussels Summit, practical ways in which NATO can help promote and defend these shared democratic values, including by considering the Assembly's proposal to establish within NATO's institutional structure a centre on democratic resilience that would serve as a resource to monitor threats to democracy and assist Allies and partner nations, upon request, in strengthening their resilience to these threats;
  - c. to specify and implement the Allies' ambitious decisions on enhanced political consultations and demonstrate political will to use NATO consultation mechanisms in an equally ambitious manner;
  - d. to fully implement the decisions taken at the Brussels Summit to further reinforce and modernise the NATO Force Structure and develop the full range of forces and capabilities to meet current and future deterrence and defence needs;
  - e. to take the necessary steps to enhance coherence between relevant national and NATO activities, plans and concepts, including those on deterrence, defence and future warfighting;
  - f. to ensure the implementation of defence spending commitments in line with the 2014 Defence Investment Pledge, and to consider increasing the level of NATO common funding, which would send a strong political message of the Alliance's cohesion, resolve and commitment to partnerships;

141 PC 21 E rev. 1 fin

- g. to continue investing in maintaining NATO's technological edge and make full use of the Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic (DIANA) and the US-EU Trade and Technology Council (TTC);
- h. to strengthen strategic partnership with the EU, while respecting the organisations' different mandates and NATO's role as the bedrock of European security, and actively cooperate on military mobility, emerging and disruptive technologies, climate change and security, resilience and space security, as well as other areas of common interest, and to promote the fullest possible involvement of non-EU NATO Allies in the EU's defence-related initiatives;
- i. to continue holding Russia accountable for its ongoing and unacceptable violations of international law and norms and aggressive actions; as well as adopting necessary responses, including the application of sanctions, while remaining open to meaningful dialogue, when possible, in specific areas such as arms control;
- j. to develop a more comprehensive and joint Euro-Atlantic strategy on China, based on the growing convergence of European and North American views on China, enhancing the Alliance's preparedness to meet challenges posed by the rise of China, explicitly declaring unconditional solidarity with the Allies, which are under unprecedented pressure from China for their active support of human rights in China and countries in the East Asian region, while continuing to seek opportunities for constructive dialogue with Beijing;
- k. to continue NATO and Allies' counterterrorism efforts, and update the NATO Counterterrorism Action Plan to take account of the evolving threat of terrorism in all its forms and manifestations;
- l. to continue efforts to ensure that NATO retains the ability to project stability, particularly by intensifying NATO's assistance and capacity-building support to partners in NATO's neighbourhood;
- m. to engage fully in the lessons learned process from the Alliance's mission in Afghanistan which NATO Foreign Ministers endorsed on 20 August 2021;
- n. to continue fully recognising and addressing the security implications of climate change;
- o. to deepen partnerships and forge new ones with countries and organisations around the world with shared values, including in the Asia-Pacific;
- p. to reaffirm their commitment to NATO's Open Door policy, and to step up support for Ukraine, Georgia, and Bosnia and Herzegovina and to help them accelerate their Euro-Atlantic integration;
- q. to continue considering the Mediterranean as an area of vital interest for the security of the Alliance, by strengthening support for the stability, defence and related development of security capabilities of partner countries, also in light of the challenges posed by the significant and increasing presence of China and Russia in the area;
- r. to continue enhancing and including in their actions the Women, Peace and Security Agenda.



COMMITTEE ON  
DEMOCRACY AND SECURITY  
120 CDS 21 E rev. 1 fin | Original: French

## DEVELOPING A WHOLE-OF-SOCIETY, INTEGRATED AND COORDINATED APPROACH TO RESILIENCE FOR ALLIED DEMOCRACIES<sup>1</sup>

### RESOLUTION 466

The Assembly,

1. **Noting** that the Alliance faces an increasingly complex security environment in which military and non-military threats are multiplying and affecting societies as a whole, and **acknowledging** that tackling them requires the adoption of a whole-of-society, integrated and coordinated security approach;
2. **Denouncing** the attacks perpetrated by internal and external malicious actors against the democratic values and structures of the Alliance, and **recalling** that the commitment to respect and defend the latter is the cornerstone of the national and collective efforts made by NATO countries with a view to strengthening their resilience;
3. **Observing** that the climate and biodiversity crises expose us to growing threats in terms of natural catastrophes, population movement, and political instabilities in every part of the world, including the territories of Member States;
4. **Convinced** that the Alliance's ability to recover quickly from a shock is its first line of defence, and **stressing** that maintaining credible collective deterrence and defence is intrinsically linked to strengthening the resilience of Allied societies and democracies;
5. **Aware** that the resilience and security of the Alliance depend on a better preparedness of civilian actors and on the development of effective and in-depth cooperation with the military sector in times of peace as in times of crisis;
6. **Mindful** that strengthening resilience is above all a national prerogative, while **underscoring** the growing interdependence of Allied societies and the vulnerabilities and risk of cascading failures that this can entail;
7. **Recalling** that Article 3 of the North Atlantic Treaty commits the Allies to develop their resilience separately and collectively, and **welcoming** the decision taken by the Allies at the June 2021 Summit to make resilience one of the priorities for NATO 2030;
8. **Welcoming** also the adoption, in June 2021, of the *Strengthened Resilience Commitment*, and the decision to initiate a process of evaluation and revision of NATO's baseline requirements for national resilience;
9. **Considering** that the Alliance's capacity to cope with shocks also depends on that of its partners, and therefore on cooperation with non-Member States and international bodies, in particular the European Union (EU), which share our democratic values;
10. **Noting** that the COVID-19 pandemic has highlighted the need for civil preparedness and for cooperation between the civilian and military sectors in crisis management, and **paying tribute** to all those, military and civilian alike, who have contributed, and continue to selflessly contribute, to the fight against COVID-19;

<sup>1</sup> Presented by the Committee on Democracy and Security and adopted by the Plenary Assembly on Monday 11 October 2021

120 CDS 21 E rev. 1 fin

11. **URGES** the member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance and, where appropriate, NATO bodies:
- a. to place the development of resilience, including democratic resilience, at the heart of discussions about the future of the Alliance, notably within the framework of the NATO 2030 process and the forthcoming update of the Strategic Concept;
  - b. to better reflect the fundamental link between democratic resilience, societal resilience and security, and to reaffirm their individual and collective commitment to common shared values by creating a Centre for Democratic Resilience within NATO that can support the Allies in strengthening their democratic systems and institutions;
  - c. to encourage increased cooperation between the armed forces, public authorities at every level, the private sector and the population in crisis preparedness and response;
  - d. to improve communication and education on resilience aimed at civil sector actors, and in particular the population, in order to raise awareness of their essential role in effective crisis preparation and management;
  - e. to grow their expertise, develop their structures, and allocate sufficient financial and human resources to achieve the objectives set with regard to strengthening the resilience of Allied societies;
  - f. to take action and step up their efforts to meet NATO's current baseline requirements, in particular with a view to consolidating the resilience of their critical infrastructures, including their communication and transport systems; diversifying their supply chains; strengthening their energy security, which would help reduce their economic exposure to states that systematically engage in pernicious and hostile activities against the Alliance; and ensuring the continuity of public authorities and public services, notably health systems, in the event of a crisis;
  - g. to review, strengthen, expand and render the baseline requirements more quantifiable to allow for a regular and comparative assessment, both individual and collective, of the capacities and vulnerabilities of the Allies, and to facilitate a more frequent sharing of good practices between them;
  - h. to integrate the protection of democratic values and institutions as well as electoral processes into the baseline requirements, notably in the face of cyberattacks and disinformation;
  - i. to test, put into practice and improve their emergency plans ahead of crises by organising frequent exercises that take into account all the threats facing the Alliance and include the civilian and military sectors, at the national and NATO levels, in particular with the support of the Euro-Atlantic Disaster Response Coordination Centre (EADRCC);
  - j. to strengthen their crisis planning and management efforts by developing early warning systems and robust and flexible emergency plans in cooperation with all military and civilian actors, and in particular private companies;
  - k. to facilitate the exchange of good practices between Member States and partner countries and international organisations, notably the EU, which share the Alliance's commitment to democratic values and have acquired specific expertise in resilience-building, and to deepen their collaboration with them in this area;
  - l. to draw lessons from the COVID-19 pandemic in the field of resilience, notably concerning the crisis response capacity of health infrastructures, and to transpose them into their policies for future crisis preparedness and response.
-



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

ECONOMICS AND SECURITY COMMITTEE  
122 ESC 21 E rev. 1 fin | Original: English

## ALLIED DEFENCE SPENDING AND CAPABILITIES DEVELOPMENT<sup>1</sup>

### RESOLUTION 469

The Assembly,

1. **Recognising** that the COVID-19 pandemic and the global recession it triggered have placed significant pressures on Allied budgets;
2. **Noting** that allocating scarce resources constitutes a serious and enduring challenge for democratic governments and parliaments;
3. **Acknowledging** the legitimate concerns that Allied governments could be tempted to reduce defence spending to cover other pressing spending priorities;
4. **Observing** that the security landscape remains fraught with threats and risks that the pandemic and related economic crisis have only exacerbated;
5. **Recalling** that, even prior to the pandemic, Allied governments had identified a shared need to ensure that military spending and investment would be sufficient to meet both current and future security requirements;
6. **Reaffirming** that at the 2014 Wales Summit, Allies committed to allocate 2% of their GDP on defence and 20% of their respective defence budgets on major equipment, research, and development;
7. **Encouraged** that, since 2014, a number of Allies have achieved these spending and investment targets while others have made important progress and are on pace to fulfil them by 2024;
8. **Concerned**, however, that several Allied countries are not on track to meet spending and investment commitments by 2024 and that this could undermine the very solidarity that has made NATO so successful;
9. **Convinced** that defence spending remains a foundation of national security, a prerequisite for economic growth and, can foster job creation while generating technological advances with important commercial applications;
10. **Stressing** that sharp and sustained defence spending cuts would invariably weaken the defence industrial base, lead to permanent loss of human capital specialised in this sector, and thereby make it very difficult to ramp up future production when needed;
11. **Noting** that multinational capability development can help Allies increase their collective purchasing power, reduce costs, increase interoperability, and achieve capability targets;

---

<sup>1</sup> presented by the Economics and Security Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 11 October 2021

122 ESC 21 E rev. 1 fin

12. **Applauding** the establishment of the Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic (DIANA) which will boost transatlantic cooperation on critical technologies, promote interoperability and harness civilian innovation across Allied member states;
  13. **Welcoming** an approach to European defence cooperation that would strengthen both the EU and NATO, while ensuring that NATO capabilities are neither duplicated nor diminished, and **underscoring** NATO's role as the preeminent transatlantic defence and security organisation;
  14. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
    - a. to ensure that all Allies meet the Defence Investment Pledge, most recently reaffirmed at the June 2021 NATO Summit, focusing not only on reaching the 2% spending benchmark, but also on capabilities' development and the benchmark to invest 20% of national defence budgets in procurement and research and development;
    - b. to avail themselves of the NATO 2030 process and the development of the new NATO Strategic Concept to galvanise the political will needed to meet these core security commitments and to deepen cooperation in ways that enhance the efficient use of scarce defence resources;
    - c. to undertake collective and national efforts to advance capabilities' development and long-term defence investment, in particular, to meet the capability targets agreed and allocated to individual Allies through the NATO Defence Planning Process;
    - d. to strengthen efforts to achieve greater defence spending efficiencies thus minimising financial burdens while enhancing critically needed capabilities;
    - e. to maintain procurement and defence investment budgets, which will ensure a functioning defence industrial base and future capabilities' development;
    - f. to promote consolidation in highly stressed defence industries, at both the European and the trans-Atlantic levels, which would reduce costs, deepen interoperability, and foster greater defence integration across the Alliance;
    - g. to encourage more open transatlantic defence markets;
    - h. to complement the 2% spending benchmark with additional metrics, including outputs such as capabilities development and/or spending trends, which can help provide a more comprehensive picture of national and collective defence efforts.
-



## SUPPORTING NATO'S COMMITMENT TO STRONGER DEFENCE AND DETERRENCE TOWARDS 2030<sup>1</sup>

### RESOLUTION 467

The Assembly,

1. **Recognising** the complex conventional, hybrid, and non-military challenges facing the Alliance from state and non-state actors, and **acknowledging** NATO's 360-degree approach to maintain a dynamic, credible, and effective defence and deterrence posture;
2. **Applauding** the important steps taken since 2014 to adapt and strengthen the Alliance's defence and deterrence posture to meet the challenges of the international security environment facing the Euro-Atlantic community, which have significantly improved force readiness, presence, and resilience across the Alliance;
3. **Welcoming** the decision to develop NATO's new Strategic Concept to reflect the range of complex security challenges facing NATO Allies today;
4. **Strongly condemning** Russia's increasingly aggressive foreign policy and, in particular, the illegal annexation and occupation of territories, backed by the continued expansion and modernisation of its conventional and nuclear forces, which is leading to dangerous brinkmanship along NATO's eastern borders and adjacent seas;
5. **Alarmed** by Russia's intensifying attempts to target NATO Allies and partners' critical infrastructure and democratic institutions via cyber-attacks and aggressive disinformation campaigns, and its provocative use of other malicious hybrid tactics in an attempt to disrupt and divide the Alliance;
6. **Concerned** that China's increasingly assertive behaviour, including its military ambitions in the cyber, space, and maritime domains, presents a systemic challenge to the rules-based international order, with potential security implications for NATO and its member states;
7. **Troubled** by the recent rapid expansion of China's nuclear arsenal and its growing number of land-based missiles, unsettling the global balance of nuclear deterrent forces;
8. **Vigilant** to the persistent threat terrorism poses to international security, and mindful of the evolving complex ways and means employed by terrorist and armed group networks;
9. **Echoing** Allies' stated determination at the June 2021 Summit to continue to strengthen NATO as the organising framework for the collective defence of the Euro-Atlantic area, and **supporting** Allies' ongoing commitment to maintain an appropriate mix of nuclear, conventional, and missile defence capabilities for deterrence and defence;

---

<sup>1</sup> presented by the Defence and Security Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 11 October 2021



125 DSC 21 E rev. 1 fin

10. **Encouraged** by the adoption of the NATO Warfighting Capstone Concept (NWCC) and the Concept for Deterrence and Defence of the Euro-Atlantic Area (CDD) as agreed in the NATO 2030 Agenda to further ensure the modernisation and readiness of Allied forces;
11. **Stressing** the importance of preserving the Alliance's technological edge to maintain a credible defence and deterrence posture as the character of conflict evolves, and, therefore, **encouraged** by the establishment of the civil-military Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic (DIANA) to foster transatlantic cooperation and investment for the development of emerging and disruptive technologies;
12. **Supporting** the establishment of a Space Centre of Excellence in France in recognition of the need to continue to ensure effective defence and deterrence across all operational domains;
13. **Recalling** Allies' continued commitment to the 2014 Defence Investment Pledge to underwrite the Alliance's ongoing defence and deterrence adaptation and broader goals of the NATO 2030 Agenda;
14. **Reiterating** NATO's continued support for the Open Door policy, as stated in Article 10 of the Washington Treaty;
15. **URGES** member state governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
  - a. to fully support the Alliance's renewed emphasis on deterrence and defence as NATO's principal core task, essential to the enduring transatlantic bond, and underpinned by Article 5 of the Washington Treaty; and, to ensure the new Strategic Concept reflects this core principle;
  - b. to continue to work collectively to ensure the Alliance maintains a dynamic and adaptable defence and deterrence posture based on an appropriate mix of nuclear, conventional, and missile defence capabilities, and reflecting the realities of the international security environment;
  - c. to match the determined political will demonstrated at the June 2021 Summit with the resources necessary to maintain and reinforce the full suite of the Alliance's post-2014 initiatives, particularly via a continued commitment to the 2014 Defence Investment Pledge;
  - d. to guarantee the swift and effective implementation of the new decisions taken at the June 2021 Summit to enhance the Alliance's defence and deterrence posture, particularly the NWCC and the CDD as key instruments to streamline the modernisation and readiness of Allied forces;
  - e. to inspire dynamic and cutting-edge defence innovation across the Alliance via investment in the civil-military DIANA, and through the active encouragement and financial sponsorship of meaningful cooperation between governments, the private sector, non-governmental actors, and academia;
  - f. to sponsor Allied initiatives to strengthen NATO's position in cyberspace and space, particularly via support for the recently established Cyberspace Operations Centre and the Space Centre of Excellence;
  - g. to continue to enhance NATO's role in the international community's fight against terrorism, particularly via the update of NATO's counter-terrorism action plan, which strengthens the Alliance's capacity to detect and prevent terrorism via important national and Allied investments at home, as well as enhance partner capacity building and operations abroad;

125 DSC 21 E rev. 1 fin

- h. to continue to strengthen NATO's deterrence and defence posture by developing already existing cooperation with NATO aspirants;
  - i. to remain committed to the dual-track approach as the main framework for NATO-Russia relations by ensuring a credible and dynamic deterrence posture against Russian aggression, while remaining open to meaningful dialogue, when possible;
  - j. to work together to develop a comprehensive and joint transatlantic strategy towards China, ideally seeking cooperative engagement when possible, but also preparing to meet any challenges China's rise may pose to transatlantic security and the international rules-based order;
  - k. to evaluate the progress achieved in the implementation of the NATO 2030 agenda related to deterrence and defence at the upcoming NATO Summits in Spain in 2022 and in Vilnius in 2023.
-



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

DEFENCE AND SECURITY COMMITTEE

139 DSC 21 E rev. 2 fin | Original: French

## LEARNING THE LESSONS OF NATO'S ENGAGEMENT IN AFGHANISTAN<sup>1</sup>

### RESOLUTION

The Assembly,

1. **Honouring** the service and sacrifice of Allied, partner country, and Afghan personnel who served shoulder to shoulder over the past twenty years in Afghanistan;
2. **Paying tribute** to the Allied soldiers, the soldiers of partner countries, and civilian staff who ensured the safe evacuation of over 120,000 Allied citizens, partner country nationals, and at-risk Afghans from Kabul in August 2021;
3. **Supportive** of Allied and partner efforts to resettle eligible Afghan nationals who assisted NATO and Allied operations in Afghanistan;
4. **Recalling** the Allies' powerful demonstration of solidarity with the United States when NATO invoked Article 5 of the North Atlantic Treaty for the first and only time in its history following the terrorist attacks of 11 September 2001;
5. **Underlining** that the UN-mandated NATO mission in Afghanistan followed the terror attacks of 11 September 2001, which were orchestrated from Afghanistan, and that, due to the effort and solidarity of over 50 nations, no terror attacks on Allied soil have been organised from Afghanistan since;
6. **Determined** to ensure Afghanistan never again serves as a safe haven for global terrorism and to preserve the gains made to that end over the last twenty years;
7. **Highlighting** that NATO's presence in Afghanistan contributed to unprecedented political, economic, and social achievements for the Afghan people, especially for Afghan women and girls;
8. **Affirming** that any Afghan government must adhere to its international obligations; safeguard the human rights of all Afghans, particularly women, children, and minorities; uphold the rule of law; allow unhindered humanitarian access; and ensure that Afghanistan never again serves as a safe haven for international terrorism;
9. **Troubled** by reports of arbitrary detentions, intimidation, and violence committed by the Taliban against the Afghan people;
10. **Deeply concerned** by the possibility of humanitarian crisis, civil war, an increase in crime, illegal migration, human and drug trafficking and regional destabilisation within and beyond Afghanistan;
11. **Stressing** that any Afghan government which fails to meet its international obligations risks deep international isolation;

---

<sup>1</sup> presented by the Defence and Security Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 11 October 2021

12. **Acknowledging** that the collapse of Afghanistan's institutions raises questions which Allies must address together;
13. **Welcoming** an Allied commitment to learn lessons from their engagement in Afghanistan and **determined** to contribute actively to this process;
14. **Convinced** that the lessons drawn from NATO's engagement in Afghanistan are directly relevant to and must be reflected in NATO's next Strategic Concept;
15. **Confident that** NATO's next Strategic Concept will reflect the range of complex security threats facing the Alliance, particularly the challenge of international terrorism as it has evolved over the two decades since Allies first engaged in the country;
16. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
  - a. to conduct a thorough, clear-eyed, and comprehensive assessment of the Alliance's 20-year engagement in Afghanistan;
  - b. to incorporate lessons learned into NATO's new Strategic Concept and the broader NATO 2030 agenda, particularly lessons relating to political consultation, threat assessment, in-operation decision making and adaptation processes, intelligence, counterterrorism, partner training and capacity-building, anti-corruption, and counter-narcotics;
  - c. to harness the NATO Parliamentary Assembly as a forum for open discussion on the Allied engagement in Afghanistan, where Allied lawmakers can debate difficult questions, agree on necessary lessons, and maintain cohesiveness while the Alliance undertakes next steps;
  - d. to participate in the work of the international community aiming to pressure any Afghan government to respect its international obligations, using all diplomatic, political, and economic tools available to the Allies to ensure the new Afghan authorities forgo violence and reprisals; support an inclusive political process respecting the basic human rights of all Afghans and guarantee women's participation in political and civil life; prevent Afghanistan from again becoming a safe haven for global terrorism; permit eligible Afghans and non-Afghans to leave the country safely if they wish, allow unfettered humanitarian access to Afghanistan and to take more responsibility for the refugee crisis and not to leave its heavy burden to neighbouring countries alone;
  - e. to integrate the lessons learned into the reflection process in order to adapt the Alliance's counterterrorism approach to new strategic circumstances, engaging regional and international partners to ensure Afghanistan never again serves as a safe haven for international terrorist organisations, but also to meet the challenge of international terrorism wherever it threatens Allied interests and populations;
  - f. to cooperate actively with countries in the region and relevant organisations such as the UN and the EU to support Afghan refugees, mitigate the impact of the ongoing humanitarian crisis, and maintain regional stability;
  - g. to increase efforts to prevent terrorism by supporting stability and the related development of security capabilities in regional partner countries, in order to avoid possible interactions with fundamentalist groups in the Mediterranean area.



SCIENCE AND TECHNOLOGY COMMITTEE  
129 STC 21 E rev. 1 fin | Original: English

## REVIVING ARMS CONTROL IN A DYNAMIC STRATEGIC ENVIRONMENT<sup>1</sup>

### RESOLUTION 472

The Assembly,

1. **Recognising** that the Alliance faces a volatile strategic environment, characterised by growing systemic competition and rapid technological change;
2. **Reaffirming** NATO's longstanding commitment to support and strengthen arms control, disarmament, and non-proliferation as reaffirmed by NATO Heads of State and Government at the 2021 Brussels Summit;
3. **Applauding** the agreement between the United States and Russia to extend the New Strategic Arms Reduction Treaty (New START) and open a Strategic Stability Dialogue;
4. **Deploing** Russia's non-compliance with other arms control agreements, including the Intermediate-Range Nuclear Forces (INF) Treaty, the Treaty on Open Skies, the Conventional Forces in Europe (CFE) Treaty, and the Chemical Weapons Convention (CWC);
5. **Concerned** by the rapid and unprecedented expansion of China's strategic nuclear arsenal, and, in light of this development, Beijing's refusal to engage in international arms control talks;
6. **Aware** that Emerging and Disruptive Technologies (EDT) can revolutionise future military capabilities, which may challenge existing international arms control frameworks and undermine strategic stability;
7. **Emphasising**, however, that EDTs may also render verification regimes more comprehensive and effective, thereby strengthening international arms control;
8. **Recalling** that, as space technology has advanced rapidly in recent decades, so too has the need for a more robust arms control framework preventing the weaponisation of space, especially the deployment of offensive weapons in space;
9. **Reiterating** Allies' policy to forgo offensive weapons in space, while **condemning** Russian and Chinese deployments of offensive weapons in space as a threat to global peace and security;
10. **Underscoring** that the COVID-19 pandemic has laid bare the threat of biological pathogens to global health and security while also raising awareness of the potential spectre of bioterrorism;
11. **Mindful** that rapid advances in the field of biotechnology make biotechnological tools and applications more accessible to the public, and could facilitate future acts of bioterrorism;
12. **Convinced** that in an uncertain strategic environment, arms control and collective defence and deterrence must go hand in hand and **welcoming** Allied support for further arms control negotiations with the aim of improving Alliance security, taking into account the prevailing international security environment;

<sup>1</sup> presented by the Science and Technology Committee and adopted by the Plenary Assembly on Monday 11 October 2021

13. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
- a. to maintain a safe, secure, effective and survivable Allied nuclear deterrent that can effectively adapt to the rapid technological change taking place today;
  - b. to work together to strengthen the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT) which is the only credible path to nuclear disarmament. ;
  - c. to maintain pressure on Russia to uphold its commitments and international obligations to existing arms control frameworks while also encouraging Russia to work with Allies to strengthen the 1967 Outer Space Treaty and the 1972 Biological Toxins and Weapons Convention (BTWC);
  - d. to engage Chinese leaders directly on the need for their participation in arms control by identifying the shared benefits that mutual, comprehensive, and verifiable arms control can provide for all parties;
  - e. to encourage public debate regarding the benefits, objectives, and utility of international arms control;
  - f. to enhance the use of NATO as an important platform for in-depth discussion and close consultations on international arms control efforts between all 30 member states, with the aim of jointly crafting comprehensive, coherent, and united positions for future arms control negotiations that will improve the security of the Alliance;
  - g. to jointly explore preliminary rules-of-the-road, standards, and norms governing the global deployment of EDTs in military systems in order to preserve strategic stability in the future;
  - h. to evaluate how parties can best mobilise EDTs to enhance arms control verification mechanisms, making arms control increasingly robust, comprehensive, and effective;
  - i. to increase funding for Allied research and development (R&D) of EDTs – especially the seven EDTs<sup>2</sup> identified in NATO’s “Coherent Implementation Strategy on Emerging and Disruptive Technologies” – to maintain NATO’s technological edge;
  - j. to support initiatives to enhance safety and security in outer space, which can contribute to the development of a new arms control framework that could prevent the weaponisation of space and build directly upon the 1967 Outer Space Treaty, which remains the foundation on which space arms control rests;
  - k. to increase awareness of both the spectre of biological threats and the importance of biodefence with national parliaments and the public;
  - l. to evaluate closely if and how measures to detect and prevent the proliferation of dual-use biological materials and equipment can be improved, and
  - m. to strengthen the international regulatory framework for biodefence by providing more support for the BWTC and implementation Support Unit, which is woefully underfunded and understaffed, and explore opportunities for the adoption of an effective verification protocol whose aim would be to monitor and assess the compliance with the Convention.

---

<sup>2</sup> Artificial intelligence (AI), data and computing, autonomy, quantum-enabled technologies, biotechnology and human enhancements, hypersonic technologies, and space